

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

MINISTÈRE DES RELATIONS

INTERNATIONALES

ET DE LA FRANCOPHONIE



Pour joindre le ministère des Relations internationales et de la Francophonie

À Québec

Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : 418 649-2400
Télécopieur : 418 649-2656

À Montréal

380, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : 514 873-6708
Télécopieur : 514 873-7468

Facebook : [@MRIQuebec](#)

Twitter : [@MRIF_Quebec](#)

LinkedIn : [@mriquebec](#)

Édition produite par :
ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Q19-06-02

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse suivante :
[Québec.ca/gouv/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouv/ministere/relations-internationales).

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
ISBN 978-2-550-84877-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-84878-3 (PDF)

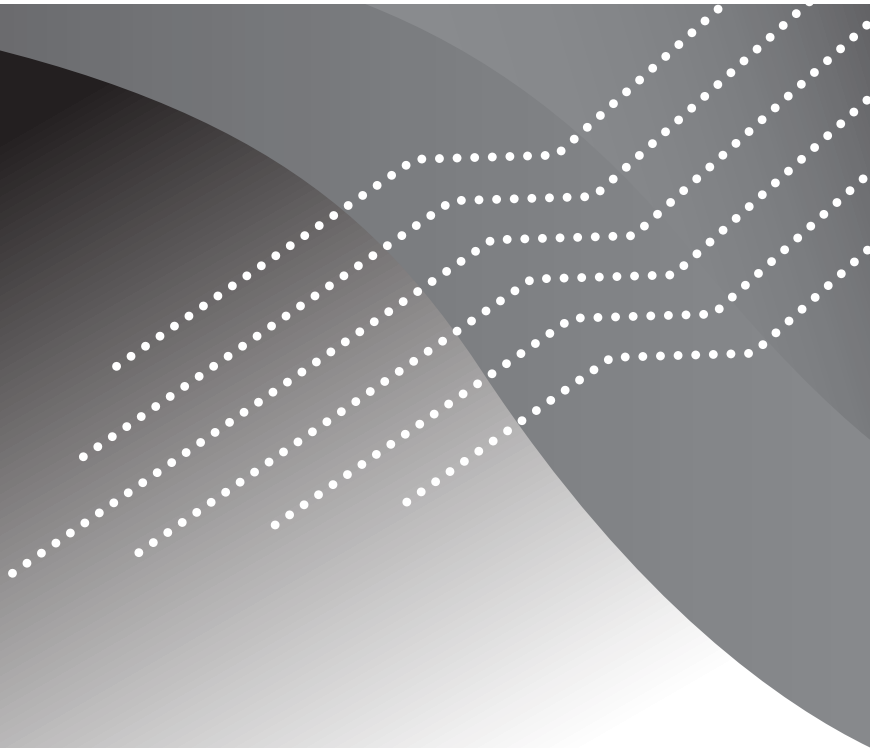
© Gouvernement du Québec, 2019

RAPPORT ANNUEL 2018-2019

MINISTÈRE DES RELATIONS

INTERNATIONALES

ET DE LA FRANCOPHONIE



32

représentations du Québec
dans **18** pays

414

ententes internationales
en vigueur

501

employés, dont **237**
dans **18** pays

1 209

rencontres avec des
personnalités influentes
visant à promouvoir
l'identité, les intérêts et
les valeurs du Québec

1 315

activités de rayonnement
réalisées pour renforcer un
positionnement stratégique

5 098

jeunes Québécois ayant
vécu des expériences de
mobilité dans d'autres pays,
dont **4 699** avec LOJIQ
et **344** avec QSF

124

projets de solidarité
internationale soutenus
dans plus de **25** pays

2 031

appuis à des artistes,
entreprises ou organismes
culturels québécois par le
réseau des représentations
du Québec à l'étranger

3 916

entreprises soutenues

394

activités appuyées visant le
développement durable du
Québec et la lutte contre les
changements climatiques

312

projets de coopération
bilatérale dans plus
de **25** pays

332

activités appuyées par le
réseau des représentations
du Québec à l'étranger
visant la promotion
internationale de l'offre
éducative québécoise

Message de la ministre



Québec, septembre 2019

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur le ministère des Relations internationales, j'ai le plaisir de déposer à l'Assemblée nationale le Rapport annuel de gestion 2018-2019 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats du Ministère pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La ministre,



NADINE GIRAULT

Message de la sous-ministre

Québec, septembre 2019

Madame Nadine Girault
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

Il est de ma responsabilité de vous soumettre le Rapport annuel de gestion 2018-2019 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats obtenus par le Ministère à l'égard des engagements pris pour cet exercice dans le cadre de son Plan stratégique 2018-2022, de sa Déclaration de services aux citoyens, de son Plan annuel de gestion des dépenses et de son Plan d'action de développement durable 2016-2020. Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources.

Ce document contient, en outre, une déclaration des membres du conseil de direction attestant la fiabilité des données qu'il renferme ainsi qu'un rapport de validation de la Direction de l'audit interne et de l'évaluation de programmes.

Je tiens à remercier tout le personnel du Ministère, tant au siège que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, pour le travail accompli au cours de la dernière année. Leur professionnalisme et leur dévouement ont contribué à l'atteinte des objectifs ministériels.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes salutations les plus respectueuses.

La sous-ministre,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, fluid 'S' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

SYLVIE BARCELO

Déclaration sur la fiabilité des données

Les résultats contenus dans le Rapport annuel de gestion 2018-2019 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie relèvent de la responsabilité du sous-ministre ainsi que des membres de la direction. Cette déclaration porte sur la fiabilité des données qu'il contient et des contrôles afférents.

À notre connaissance, les explications et les résultats contenus dans le présent rapport annuel de gestion et les contrôles afférents sont fiables. Ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2019.

Membres du conseil de direction



Elizabeth Rody

Sous-ministre adjointe et chef du Protocole



Marc Gagné

Directeur général de l'administration



Éric Marquis

Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales
États-Unis, Amériques et Asie-Pacifique



Martin Brie, p. i.

Directeur général des mandats stratégiques



Jean-François Bernier

Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales
Europe, Afrique et Moyen-Orient

Rapport de validation de la Direction de l'audit interne et de l'évaluation de programmes

Québec, septembre 2019

Madame Sylvie Barcelo
Sous-ministre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Sous-Ministre,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'examen des résultats et des renseignements présentés dans le Rapport annuel de gestion 2018-2019 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la haute direction du Ministère. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous appuyant sur les travaux réalisés au cours de notre examen.

Lors de cet examen, nous nous sommes fondés sur les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, élaborées par l'Institut des auditeurs internes. Nos travaux ont consisté essentiellement à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs, à documenter le fonctionnement des mécanismes de compilation et à discuter de l'information fournie.

Notre conclusion ne constitue pas une opinion d'audit sur l'information contenue dans le Rapport annuel de gestion 2018-2019. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérification sur les résultats et l'information examinés.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les résultats et les informations présentés dans le Rapport annuel de gestion 2018-2019 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie ne sont pas, à tous égards, plausibles et cohérents.

La directrice de l'audit interne
et de l'évaluation de programmes,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chantale Morin'.

CHANTALE MORIN, MBA

Table des matières

1	Présentation du Ministère	15
	Présentation générale de l'organisation	17
	Les représentations du Québec à l'étranger	20
	Les représentants du Québec à l'étranger	22
	Les réalisations marquantes relatives aux priorités gouvernementales 2018-2019	24
2	Présentation des résultats	27
	Sommaire des résultats 2018-2019 du Plan stratégique 2018-2022	28
2.1	Résultats relatifs au Plan stratégique 2018-2022	31
Axe 1	Diplomatie d'influence ciblant les territoires et les secteurs porteurs pour le Québec	31
Axe 2	Coordination de l'action internationale du Québec	36
Axe 3	Action internationale pour un Québec plus prospère	39
Axe 4	Appui du Québec pour un monde plus durable et juste	45
Axe 5	Culture et savoir du Québec dans le monde	49
Axe 6	Expérience client	51
Axe 7	Efficacité de nos pratiques diplomatiques	52
Axe 8	Sécurité	54
2.2	Résultats relatifs à la Déclaration de services aux citoyens	55
3	Utilisation des ressources	61
3.1	Utilisation des ressources humaines	63
3.2	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service	66
3.3	Utilisation des ressources financières	67
3.4	Utilisation des ressources informationnelles	69

4	Autres exigences légales et gouvernementales.....	71
4.1	Résultats relatifs au Plan d'action de développement durable 2016-2020	73
4.2	Accès à l'égalité en emploi	83
4.3	Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	87
4.4	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.....	88
4.5	Accès aux documents et protection des renseignements personnels.....	90
5	Annexes	93
	Organigramme	94
	Liste des sigles et des acronymes	96

1

Présentation du Ministère



Mexico

Présentation générale de l'organisation

Mission

Promouvoir et défendre les intérêts du Québec sur le plan international en s'assurant du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

Vision

Une organisation moderne pour soutenir les ambitions internationales du Québec.

Valeurs

Nous avons choisi de placer trois valeurs au cœur de l'identité du Ministère : le sens de l'État, l'excellence et la solidarité. Elles représentent ses fondements, les balises de sa marche et de son évolution. Elles guident le choix et la conduite de nos actions au quotidien.

Secteurs d'intervention

Le Ministère :

- assure la représentation du Québec à l'étranger ;
- conseille le gouvernement et développe des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales ;
- établit et maintient les relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales ;
- veille à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes internationales ;
- veille aux intérêts du Québec lors de la négociation d'accords internationaux¹ et au respect de ses engagements internationaux ;
- assure la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec.

Notre action

Au service des Québécoises et des Québécois depuis plus de 50 ans, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie coordonne l'action internationale du Québec et celle de ses 32 représentations réparties dans 18 pays. Son savoir-faire, sa connaissance fine des enjeux mondiaux et sa capacité d'action contribuent directement au développement et à la prospérité du Québec. Il est le conseiller du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes sur toute question ayant trait aux relations internationales.

En collaboration étroite avec les ministères dont la mission exige qu'ils soient actifs à l'étranger, le Ministère veille à l'application des plans d'action et des stratégies en conformité avec la Politique internationale du Québec.

Il assure également la représentation du Québec à l'étranger. À ce titre, il défend et promeut la vision, les politiques et les stratégies du gouvernement. Il contribue à faire connaître le Québec, tant auprès des décideurs que des réseaux d'influence étrangers.

1. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation a la responsabilité de la conduite des relations et des négociations commerciales. Il veille aux intérêts du Québec à l'égard d'un engagement international important qui concerne le commerce international et qui porte sur une matière ressortissant à la compétence constitutionnelle du Québec (a. 22.1, al. 1 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, RLQ, c. M-25.1.1). Décret numéro 1277-2018 du 18 octobre 2018, (2018) 150 G.O. 2, 7378.

Le Ministère assume en outre la responsabilité de développer les relations du Québec avec les gouvernements étrangers. Il assure la participation du Québec aux instances de la Francophonie et œuvre au renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe. Il convient aussi de la présence de représentants québécois au sein des délégations canadiennes dans le cadre des travaux des organisations internationales. Parallèlement, le Ministère est responsable du volet de la solidarité internationale.

De plus, par l'intermédiaire de son réseau de représentations, notamment, le Ministère soutient l'exportation et le commerce extérieur dans une perspective de création d'emplois, de prospérité économique et de développement durable. En collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, afin de renforcer la position du Québec sur les marchés internationaux, il poursuit son appui aux entreprises québécoises et accorde une attention particulière au développement de nouveaux marchés.

Par ailleurs, la ministre est responsable devant l'Assemblée nationale de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Le présent document ne prend toutefois pas en compte la planification de ces organismes.

Rattaché au ministère des Relations internationales et de la Francophonie, le Protocole du gouvernement du Québec organise les visites officielles des représentants de gouvernements étrangers ainsi que des chefs de mission diplomatique et de poste consulaire. Il est responsable de l'application du cérémonial d'État lors des activités officielles du gouvernement du Québec. Il collabore aussi à l'organisation des missions à l'étranger du premier ministre du Québec, de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et de ministres sectoriels.

Le Protocole assure également la correspondance officielle entre le gouvernement du Québec et les gouvernements étrangers, par l'intermédiaire des représentations du Québec à l'étranger, des missions diplomatiques et des postes consulaires ayant compétence au Québec ainsi qu'avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales établies sur son territoire. De plus, il administre les privilèges et les immunités prévus par les conventions internationales, mais également les prérogatives de courtoisie offertes par le gouvernement du Québec aux représentants étrangers dans le cadre de la politique d'accueil des organisations internationales et des représentations étrangères.

L'année 2018-2019

Redéploiement et renforcement de la diplomatie québécoise²

Le redéploiement du réseau des représentations du Québec constitue la pierre angulaire du renforcement de l'action internationale du gouvernement. La prospérité du Québec tient, en grande partie, de sa capacité à promouvoir ses intérêts et sa crédibilité auprès des acteurs de la scène internationale. Dans cette optique, le Ministère continue de développer sa capacité d'action à partir des réseaux d'influence à l'étranger.

Ainsi, au cours de l'année, le Ministère a procédé à l'ouverture officielle de trois nouvelles représentations : le Bureau du Québec à Rabat, en août 2018 ; le Bureau du Québec à Singapour, en novembre 2018 ; et l'Antenne du Québec à Shenzhen, en janvier 2019.

En août 2018, le Conseil des ministres a officialisé le rehaussement du statut de deux représentations du Québec. De ce fait, l'Antenne du Québec à Séoul a été haussée au rang de bureau. Cette représentation, ouverte en 1991 et qui avait une vocation principalement économique, a vu son mandat élargi aux secteurs de la culture, de l'éducation, de la science et de l'innovation. Parallèlement, le Bureau du Québec à Dakar a été rehaussé au statut de délégation générale, le plus haut niveau de représentation de l'État québécois à l'étranger, une première sur le continent africain. La représentation a également renforcé son équipe économique afin de soutenir un plus grand nombre d'entreprises souhaitant développer des échanges commerciaux avec ce pays en forte croissance.

Hommage à trois personnalités qui ont marqué le Québec

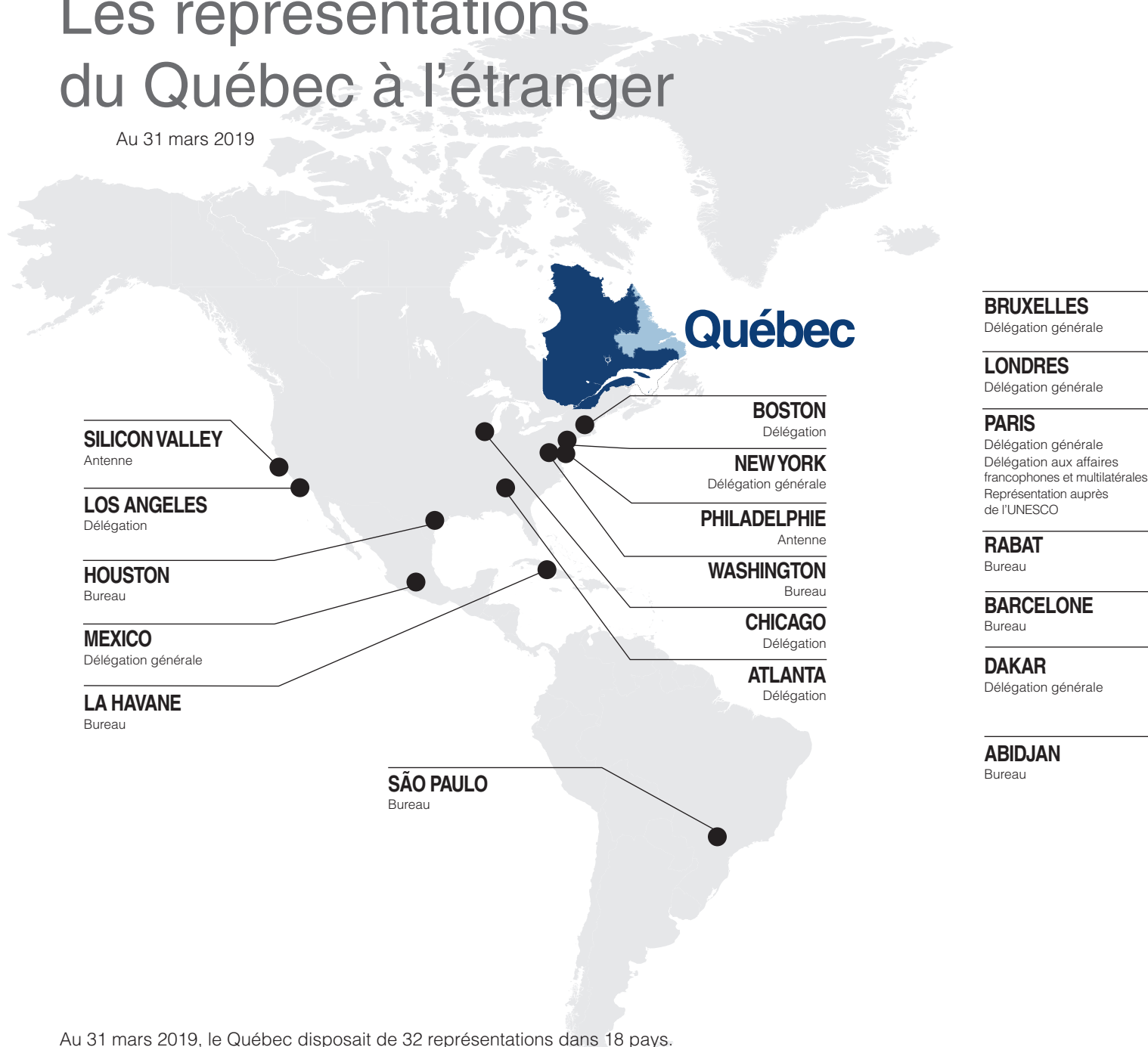
Lorsqu'une personnalité québécoise décède, le gouvernement du Québec peut souligner l'apport de la défunte ou du défunt à la société québécoise en offrant de tenir des funérailles d'État, des funérailles nationales ou une cérémonie d'hommage national. Il appartient toutefois à la famille et aux proches de la personne décédée d'accepter ou non cette offre du gouvernement. Le Protocole du gouvernement du Québec est responsable de l'organisation de ces funérailles.

Au cours de l'année 2018-2019, trois cérémonies funèbres ont été organisées afin de rendre hommage à des personnalités qui ont marqué la société québécoise. Le 9 juin 2018, des funérailles nationales ont été célébrées à Montréal à la suite du décès de l'ancien ministre de l'Éducation et père de la doctrine Gérin-Lajoie, Paul Gérin-Lajoie. Le 20 octobre 2018, une cérémonie d'hommage national a eu lieu à Montréal à la suite du décès de l'ancienne ministre de la Condition féminine Lise Payette. Finalement, le 13 novembre 2018, des funérailles d'État ont été tenues en mémoire de Bernard Landry, premier ministre du Québec de 2001 à 2003.

2. Les résultats présentés dans cette section sont applicables à l'action envisagée dans le Plan annuel de gestion des dépenses (PAGD) 2018-2019 : « Déployer sur de nouveaux territoires une présence active et rehausser le statut de plusieurs représentations ».

Les représentations du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2019



Au 31 mars 2019, le Québec disposait de 32 représentations dans 18 pays.

Ces représentations comptent sur des experts de plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec. Il s'agit principalement du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), du ministère de la Culture et des Communications (MCC), du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et d'Investissement Québec.

Ces représentations permettent au gouvernement du Québec d'agir de manière concertée et efficace à l'étranger. Elles identifient les occasions d'affaires et veillent à la notoriété internationale du Québec.

Le mandat de ces représentations s'est ajusté au fil des années pour tenir compte de la diversification des enjeux internationaux qui interpellent le Québec. Les représentantes et les représentants du Québec à l'étranger jouent ainsi un rôle clé dans l'atteinte des objectifs internationaux du Québec sur les plans économique, politique, culturel ou social.

Au 31 mars 2019, le réseau des représentations du Québec à l'étranger était composé de 32 représentations réparties dans 18 pays, soit :

501 EMPLOYÉS

TRAVAILLENT AU MINISTÈRE

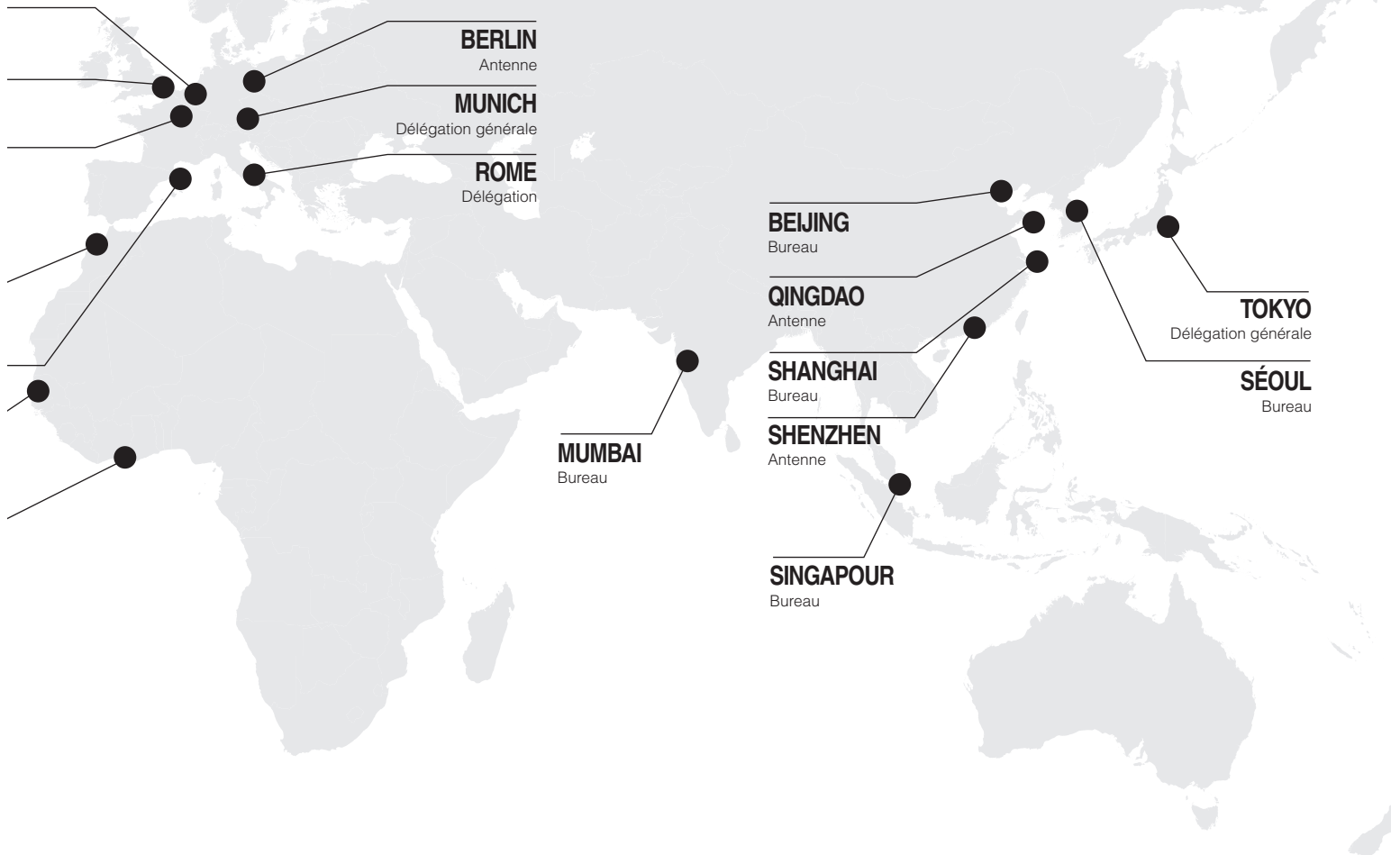
8 DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

5 DÉLÉGATIONS

12 BUREAUX

5 ANTENNES

2 REPRÉSENTATIONS EN
AFFAIRES MULTILATÉRALES



L'action des représentations consiste à :

- accompagner les entrepreneurs, les travailleurs, les artistes et les établissements d'enseignement et de recherche québécois afin de les aider à cibler et à saisir les occasions qui se présentent à l'étranger ;
- effectuer de la prospection, de la veille et de l'analyse stratégique pour alimenter les décideurs québécois en information ;
- faire la promotion du Québec auprès des investisseurs, des décideurs, des étudiants et des voyageurs étrangers ;
- construire les réseaux indispensables à la conduite des relations internationales, en entretenant des liens privilégiés avec les gouvernements étrangers ainsi que les personnalités et organisations influentes.

Par ailleurs, le Québec participe aux travaux d'organisations et de forums internationaux qui traitent de domaines relevant de ses compétences. Membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), il est représenté auprès de cette organisation gouvernementale multilatérale ainsi qu'auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Les représentants du Québec à l'étranger

Au 31 mars 2019

DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX



MICHEL AUDET
Bruxelles



YOUNES MIHOUBI
Dakar et Abidjan (p. i.)



JOHN ANTHONY
COLEMAN
Londres



STÉPHANIE
ALLARD-GOMEZ
Mexico



MARIE-ÈVE JEAN
Munich et Berlin



CATHERINE LOUBIER
New York, responsable
Washington et Philadelphie



LINE BEAUCHAMP
Paris



LUCI TREMBLAY
Tokyo

DÉLÉGUÉS



DONALD LEBLANC
Atlanta et Houston (p. i.)



MARIE-CLAUDE
FRANCOEUR
Boston



JEAN-FRANÇOIS
HOULD
Chicago



ELIZABETH MACKAY
Los Angeles
et Silicon Valley



MARIANNA SIMEONE
Rome

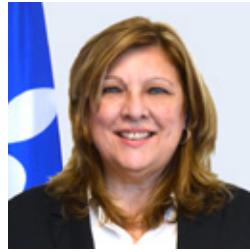
DIRECTEURS DE BUREAU



ALFONS CALDERÓN
Barcelone



JEAN-FRANÇOIS LÉPINE
Beijing, Shanghai, Qingdao
et Shenzhen



JOHANNE DESNOYERS
La Havane



DOMINIC MARCOTTE
Mumbai



ALAIN OLIVIER
Rabat



THAIS MARINI AUN, p. i.
São Paulo



VALÉRIE
BOISSONNEAULT
Séoul



RENÉ SYLVESTRE
Singapour



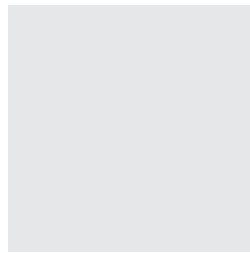
FRÉDÉRIC TREMBLAY
Washington

DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES MULTILATÉRALES



MAXIME
CARRIER-LÉGARÉ
Paris

REPRÉSENTANT À L'UNESCO



VACANT
Paris

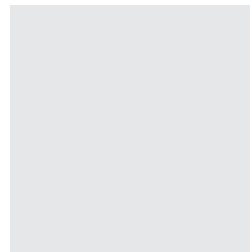
ÉMISSAIRES



JEAN LEMIRE
Changements climatiques
et enjeux nordiques
et arctiques



PATRICK L. BENAROCHE
Mobilité internationale
et reconnaissance des
qualifications professionnelles



VACANT
Droits et libertés
de la personne

Les réalisations marquantes relatives aux priorités gouvernementales 2018-2019

Le XVII^e Sommet de la Francophonie à Erevan

Les 11 et 12 octobre 2018, à l'occasion de sa toute première mission à l'étranger, le premier ministre désigné du Québec a dirigé la délégation québécoise dans le cadre du XVII^e Sommet de la Francophonie à Erevan. Le Québec a fait valoir son expertise en contribuant à l'adoption de documents en concordance avec ses intérêts, dont la Politique de consolidation de la transparence de l'OIF; la Résolution sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme, qu'il avait proposée et qui conforte les engagements de la Francophonie en matière de droits de la personne; la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, fruit notamment d'une contribution de longue date du Québec; et la Déclaration d'Erevan. Parallèlement, le Québec a connu un grand succès à Erevan grâce à un kiosque dans le Village de la Francophonie qui a attiré près de 10 000 visiteurs, et de nombreux médias étrangers, qui ont pu découvrir la culture québécoise à travers diverses activités.

La 9^e Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires

Du 16 au 18 mai 2018, le Québec a été l'hôte de la 9^e Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires, intitulée « La transition énergétique : vers une économie sobre en carbone ». Depuis 16 ans, les chefs de gouvernement de Bavière (Allemagne), du Cap-Occidental (Afrique du Sud), de Géorgie (États-Unis), de Haute-Autriche (Autriche), de São Paulo (Brésil), du Shandong (Chine) et du Québec se réunissent tous les deux ans afin d'échanger sur des enjeux communs, de partager leurs analyses et politiques, et ce, dans le but de définir des pistes de partenariat multilatéral au bénéfice de leurs citoyens respectifs. En marge de l'ouverture, le premier ministre du Québec et la première ministre du Cap-Occidental ont signé la toute première entente de coopération entre les deux États. Par ailleurs, plus de 300 personnes ont pris part à cet événement que le Ministère a coordonné et au terme duquel une feuille de route et une déclaration commune ont été signées, toutes deux visant à élaborer les futures actions permettant au Québec et à ses partenaires de relever les défis énergétiques, économiques et environnementaux.

Une nouvelle impulsion pour la relation France-Québec

Du 20 au 22 janvier 2019, le premier ministre du Québec a réalisé une mission officielle en France, au cours de laquelle il s'est entretenu avec le président et le premier ministre de la République française ainsi qu'avec de nombreux dirigeants de grandes entreprises françaises. Le premier ministre a profité de l'occasion pour réaffirmer le caractère unique et stratégique de la relation directe et privilégiée du Québec et de la France. Cette mission a également servi à donner une impulsion plus économique à cette relation. Dans une déclaration commune, le premier ministre et le président français ont affirmé cette volonté en prévoyant notamment des rencontres stratégiques entre les ministres à responsabilités économiques en marge des événements internationaux auxquels ils participent. La mission a également permis de consolider les actions existantes dans tous les autres domaines de coopération, dont la langue française, la culture, l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, le numérique et l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'intensification des relations commerciales entre le Québec et le Massachusetts

Les 14 et 15 novembre 2018, accompagné du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, le premier ministre du Québec s'est rendu à Boston dans le cadre d'une mission en sol américain. Il s'est notamment entretenu avec le gouverneur du Massachusetts ainsi qu'avec le représentant et coprésident du Comité sur l'énergie du Massachusetts. Cette mission a servi à faire la promotion de l'offre hydroélectrique du Québec dans le contexte des discussions régionales sur l'approvisionnement à long terme en hydroélectricité ainsi qu'à présenter les priorités économiques et les principales positions du gouvernement du Québec concernant les enjeux commerciaux actuels. Le premier ministre en a également profité pour vanter le savoir-faire québécois auprès du milieu des affaires de la Nouvelle-Angleterre au New England Council.

Le renforcement de la relation avec le Mexique

Du 12 au 15 mars 2019, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a effectué une mission officielle au Mexique, dans les villes de Monterrey et de Mexico. Elle a fait valoir que le Québec constitue un allié incontournable de l'espace nord-américain auprès des principaux partenaires économiques, culturels et universitaires au Mexique, soit auprès des représentants du gouvernement fédéral du Mexique et des gouvernements du Nuevo León et de la Ville de Mexico. Plusieurs rencontres ont été organisées avec des représentants de la communauté d'affaires mexicaine, issus notamment des secteurs du transport, de l'aérospatiale et des industries créatives. Ces échanges ont servi à mettre en avant l'expertise québécoise dans des secteurs d'avenir et à promouvoir l'environnement d'affaires et d'investissement concurrentiel du Québec pour les entreprises mexicaines. La ministre a également rencontré des entrepreneurs québécois établis dans ce marché à fort potentiel. L'inauguration des nouvelles installations de l'entreprise québécoise Trans-Pro Logistics, l'importante programmation de la Semaine du Québec au Nuevo León et la plateforme offerte par la Foire du livre de l'Université autonome du Nuevo León, à laquelle l'Université de Sherbrooke était l'invitée d'honneur, ont offert une visibilité privilégiée pour le Québec.

2 Présentation des résultats



Sommaire des résultats 2018-2019 du Plan stratégique 2018-2022

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES ³	RÉSULTATS 2018-2019	PAGES
1. Promouvoir et défendre l'identité, les intérêts et les valeurs du Québec sur la scène internationale	1. Nombre de rencontres tenues avec des personnalités influentes visant à promouvoir et à défendre l'identité, les intérêts et les valeurs du Québec	1 500 rencontres chaque année	1 209	31
	2. Nombre d'activités de rayonnement réalisées pour renforcer un positionnement stratégique	1 200 activités chaque année	1 315	32
	3. Nombre de projets de coopération financés	250 projets de coopération financés chaque année	312	33
2. Développer la diplomatie en territoire en lien avec les priorités gouvernementales du Québec	4. Nombre d'activités organisées avec les représentants de gouvernements étrangers au Québec, en lien avec les priorités gouvernementales québécoises	2 activités par année	2	34
3. Déployer une diplomatie numérique d'influence	5. Pourcentage des communications numériques du Ministère ayant pour objectif de modifier des perceptions	• 2018-2019 : 5 % • 2019-2020 : 8 % • 2020-2021 : 12 % • 2021-2022 : 15 %	8,7 %	35
	6. Taux d'engagement relativement aux communications numériques du Ministère visant à favoriser l'appropriation de ses objectifs par le grand public	• 2018-2019 : 1,5 % • 2019-2020 : 2,0 % • 2020-2021 : 2,5 % • 2021-2022 : 3,0 %	4,4 %	35
4. Coordonner l'action internationale du Québec	7. Nombre d'initiatives structurantes mises en œuvre pour assurer la cohérence de l'action internationale du Québec	27 initiatives structurantes d'ici 2022 : • 2018-2019 : 6 • 2019-2020 : 8 • 2020-2021 : 8 • 2021-2022 : 5	6	36
5. Renforcer la place du Québec au sein des instances de la Francophonie, de ses réseaux institutionnels, lors des négociations et des travaux multilatéraux touchant ses intérêts	8. Nombre d'activités multilatérales pour lesquelles la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère	150 activités multilatérales chaque année	282	37

3. Les indicateurs 6, 10, 11, 16 et 20 étaient utilisés pour la première fois dans le Plan stratégique 2018-2022. Lors de l'établissement des cibles, les données n'étaient disponibles que pour une courte période, et la projection s'avérait plus aléatoire. À la lumière des résultats obtenus, les cibles seront révisées.

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES ³	RÉSULTATS 2018-2019	PAGES
6. Contribuer au soutien des entreprises québécoises exportatrices	9. Nombre d'entreprises soutenues par le réseau des représentations du Québec à l'étranger	2 000 entreprises chaque année	3 916 ⁴	39
7. Contribuer au déploiement des activités visant l'accès aux marchés internationaux	10. Nombre d'activités menées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger visant l'accès aux marchés internationaux	150 activités chaque année	481	40
8. Soutenir la promotion internationale de l'offre éducative québécoise	11. Nombre d'activités appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger visant la promotion internationale de l'offre éducative québécoise	100 activités chaque année	332	41
9. Intensifier la mobilité de la main-d'œuvre et des talents	12. Nombre de démarches entreprises en vue de conclure des ententes en matière de sécurité sociale	10 démarches réalisées chaque année	10	42
	13. Nombre de démarches entreprises en vue de favoriser la conclusion et l'actualisation des arrangements de reconnaissance mutuelle par les autorités compétentes	D'ici 2022, 15 démarches réalisées	14	43
	14. Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales par l'appui du Ministère et de ses partenaires, tels que Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ)	4 000 jeunes Québécois chaque année	4 754	44
10. Promouvoir le développement durable du Québec et la lutte contre les changements climatiques	15. Nombre d'activités appuyées visant le développement durable du Québec et la lutte contre les changements climatiques	300 activités chaque année	394	45
11. Soutenir la promotion internationale des droits et libertés de la personne	16. Nombre d'activités appuyées visant la promotion des droits et libertés de la personne	30 activités chaque année	99	46
12. Appuyer l'action des organismes de coopération internationale québécois	17. Nombre de projets de solidarité internationale soutenus	130 projets chaque année	124	47
	18. Nombre de jeunes qui participent au programme Québec sans frontières (QSF), dans le cadre de programmes et par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère	330 jeunes chaque année	344	47
13. Soutenir les artistes, les entreprises et les organismes culturels québécois dans leurs efforts de développement des marchés étrangers	19. Nombre d'artistes, d'entreprises ou d'organismes culturels québécois soutenus par le réseau des représentations du Québec à l'étranger	2 000 artistes, entreprises et organismes culturels québécois soutenus chaque année	2 031	49

4. La donnée présentée provient du MEI. Elle inclut les entreprises appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger et les conseillers du MEI. Il s'agit du nombre d'entreprises ayant reçu au moins un service (p. ex. : accompagnement-conseil, participation à une mission) dans un marché. Un marché correspond à un pays, sauf pour les États-Unis, qui sont divisés en cinq marchés, et la Chine, qui est divisée en deux marchés. Par exemple, une entreprise ayant reçu plusieurs services dans le même marché n'est comptabilisée qu'une fois, mais une entreprise ayant reçu des services dans plusieurs marchés est comptabilisée pour chacun des marchés différents.

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES ³	RÉSULTATS 2018-2019	PAGES
14. Réaliser des actions visant la collaboration internationale en recherche et en innovation	20. Nombre d'actions réalisées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger visant la collaboration internationale en recherche et en innovation	25 actions chaque année	306	50
15. Offrir des services adaptés aux besoins en évolution de ses clientèles	21. Taux de satisfaction par segment de clientèle	• 2018-2019 et 2019-2020 : 80 % • 2020-2021 et 2021-2022 : 85 %	91,25 %	51
16. Adapter les compétences et les outils liés à la diplomatie	22. Taux de mise en œuvre des mesures permettant d'adapter les compétences et les outils liés à la diplomatie	• 2019-2020 : 30 % des actions réalisées • 2020-2021 : 60 % des actions réalisées • 2021-2022 : 100 % des actions réalisées	Dépôt de la Stratégie ministérielle des ressources humaines 2018-2022	52
17. Favoriser une culture organisationnelle d'intelligence collective	23. Taux de mise en œuvre d'approches favorisant la collaboration	• 2019-2020 : 30 % des actions réalisées • 2020-2021 : 60 % des actions réalisées • 2021-2022 : 100 % des actions réalisées	Dépôt de la Stratégie ministérielle des ressources humaines 2018-2022	53
18. Gérer les risques de sécurité liés au personnel et aux actifs du Ministère au Québec ainsi qu'à l'étranger	24. Taux de mise en œuvre des mesures visant la sécurité du personnel et des actifs du Ministère au Québec ainsi qu'à l'étranger	• 2019-2020 : 30 % des actions réalisées • 2020-2021 : 60 % des actions réalisées • 2021-2022 : 100 % des actions réalisées	Élaboration d'un plan d'action triennal	54

2.1 Résultats relatifs au Plan stratégique 2018-2022

AXE 1

DIPLOMATIE D'INFLUENCE CIBLANT LES TERRITOIRES ET LES SECTEURS PORTEURS POUR LE QUÉBEC⁵

Objectif 1

Promouvoir et défendre l'identité, les intérêts et les valeurs du Québec sur la scène internationale

INDICATEUR 1	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre de rencontres tenues avec des personnalités influentes visant à promouvoir et à défendre l'identité, les intérêts et les valeurs du Québec	1 500 rencontres chaque année	1 209 ⁶

Explication de l'indicateur

En concordance avec les priorités gouvernementales et l'évolution du contexte international, le Ministère déploie une diplomatie d'influence qui assure la promotion et la défense de l'identité, des intérêts et des valeurs du Québec dans le monde. À cette fin, le personnel des représentations du Québec à l'étranger consacre des efforts importants pour obtenir, réaliser et assurer le suivi des rencontres avec des personnalités influentes. Le réseau des représentations renforce ces liens privilégiés qui contribuent substantiellement à l'intelligence stratégique et au positionnement optimal des intérêts québécois.

Des réalisations

Visite du ministre-président de la Communauté française de Belgique

Du 9 au 13 avril 2018, le ministre-président de la Communauté française de Belgique (CFB) était de passage dans la région de la Capitale-Nationale à l'occasion de la Semaine numérique de Québec. Le premier ministre du Québec et le ministre-président ont profité de l'occasion pour signer une entente pour un accroissement de la mobilité étudiante à l'ordre d'enseignement universitaire. Les deux chefs de gouvernement ont également signé une seconde entente portant sur la collaboration entre l'OQMJ et le Bureau international jeunesse (BIJ) de Belgique qui facilitera la mobilité des jeunes francophones soutenus par ces organismes.

Visite du ministre en chef du Maharashtra

Dans le cadre de la Conférence de Montréal, le ministre en chef de l'État indien du Maharashtra était en visite au Québec du 10 au 12 juin 2018. À cette occasion, des rencontres ont été organisées entre celui-ci et le premier ministre du Québec, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation⁷, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et le scientifique en chef du Québec. Des résultats probants ont découlé de cette visite, dont la signature d'une entente de coopération multisectorielle entre le Québec et le Maharashtra visant à favoriser les collaborations en recherche pour le développement de l'agriculture durable.

5. Les résultats présentés dans cette section sont applicables à l'action envisagée dans le PAGD 2018-2019: «Réaliser des activités de promotion internationale des priorités gouvernementales ciblées».

6. Le nombre de rencontres tenues avec des personnalités influentes en 2018-2019 s'avère inférieur à ce qui avait été envisagé. Le contexte électoral provincial a eu des répercussions sur les déplacements et les occasions de rencontres, ce qui explique ce résultat.

7. En 2018, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) a changé de nom pour ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

Entretiens avec des chefs d'État en marge du Sommet du G7

En juin 2018, le Canada accueillait les dirigeants du G7 au Québec pour un sommet de deux jours. Cet événement fut l'occasion pour le premier ministre du Québec de s'entretenir avec plusieurs chefs d'État, dont le président de la République française, la première ministre du Royaume-Uni, le président de la République du Sénégal, le président de la République du Rwanda et président en exercice de l'Union africaine, et le premier ministre de la République socialiste du Vietnam. Les échanges ont notamment porté sur l'intelligence artificielle, l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE), l'internationalisation de l'éducation, la Francophonie, les technologies vertes et l'accentuation des relations avec les pays africains.

Une rencontre a également eu lieu entre le premier ministre du Québec et le président de la République d'Haïti, au cours de laquelle une entente de coopération multisectorielle a été conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République d'Haïti. La signature de cette entente a servi à pérenniser, à encadrer et à élargir les liens de coopération qu'entretiennent les deux gouvernements.

Forum économique mondial de Davos

Du 23 au 25 janvier 2019, le premier ministre et le ministre de l'Économie et de l'Innovation ont participé à la 49^e édition du Forum économique mondial de Davos, qui leur a donné l'occasion d'échanger avec le ministre-président de la Flandre et la sous-secrétaire à l'Économie du Mexique. Parallèlement, près d'une quinzaine de rencontres d'affaires se sont tenues pendant ces deux journées de mission. Le Québec est l'un des seuls États fédérés jouissant d'un statut de membre fondateur du Forum économique mondial de Davos. Le premier ministre du Québec y participe régulièrement puisque le forum constitue un haut lieu de rencontres où les leaders politiques, économiques et sociaux du monde entier se rassemblent chaque année afin de discuter de grands enjeux planétaires.

Le XVII^e Sommet de la Francophonie à Erevan

À l'occasion du Sommet de la Francophonie à Erevan les 11 et 12 octobre 2018, le premier ministre du Québec a réalisé près d'une dizaine d'entretiens avec des chefs d'État et de gouvernement et leurs hauts représentants, favorisant ainsi la promotion directe de priorités gouvernementales, telles que le développement économique, la jeunesse, la promotion de la langue française et l'égalité entre les femmes et les hommes. Parmi ces États, relevons la France, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Rwanda et la Suisse.

INDICATEUR 2	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'activités de rayonnement réalisées pour renforcer un positionnement stratégique	1 200 activités chaque année	1 315⁸

Explication de l'indicateur

La notoriété et la réputation du Québec à l'étranger constituent les fondements à partir desquels celui-ci compte se distinguer et réaliser sa mission. Le Québec étant en concurrence avec les États du monde pour attirer des capitaux et des talents, il doit mettre en valeur son positionnement stratégique sur les tribunes internationales, au sein des réseaux d'influence et au cœur des organisations où il pourra tirer profit de sa présence et de sa spécificité.

8. Résultat applicable à l'action envisagée dans le PAGD 2018-2019: «Réaliser des activités de promotion et de communication pour renforcer un positionnement stratégique».

Des réalisations

Conférence annuelle des organisations internationales de coopération volontaire

Du 28 au 31 octobre 2018, Montréal accueillait la Conférence annuelle des organisations internationales de coopération volontaire. Organisée conjointement par Oxfam-Québec et Solidarité Union Coopération (SUCO), la conférence a rassemblé plusieurs organisations de coopération internationale du Québec et d'ailleurs. Le sous-ministre adjoint aux affaires francophones et multilatérales et partenariats a prononcé un discours sur l'importance de la concertation et du partage de bonnes pratiques entre les différents acteurs de la solidarité internationale pour parvenir à l'atteinte des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le programme Québec sans frontières (QSF) a été présenté comme une approche de cogestion singulière permettant un partenariat de proximité entre la société civile et le gouvernement en solidarité internationale. En outre, la rencontre a permis des échanges sur les politiques et pratiques novatrices en matière d'inclusion des femmes et des jeunes.

La 7^e Conférence annuelle du Québec à Londres

L'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques était l'invité d'honneur de la 7^e Conférence annuelle du Québec qui s'est tenue le 23 octobre 2018 à Londres, à la Royal Geographical Society. Devant près de 300 invités issus des domaines économique, universitaire et culturel, l'émissaire a prononcé une allocution qui a fait connaître l'expertise du gouvernement du Québec dans la lutte contre les changements climatiques et le développement nordique durable, en plus de faire état de la vision et des initiatives québécoises dans ces domaines. Organisée par la Délégation générale du Québec à Londres depuis 2010, la Conférence annuelle du Québec vise à souligner l'excellence et la créativité de Québécoises et de Québécois qui se sont démarqués dans leur champ d'activité.

Missions commerciales à deux foires agroalimentaires au Japon

À l'hiver 2019, la Délégation générale du Québec à Tokyo a accueilli deux missions dans le secteur agroalimentaire, qui représente plus du tiers des exportations du Québec au Japon. Du 13 au 15 février 2019, dix entreprises québécoises ont pris part au Supermarket Trade Show, tandis que du 5 au 8 mars 2019, ce sont neuf sociétés québécoises qui ont participé au Foodex Japan, la plus grande foire alimentaire en Asie. En marge de ces foires, les entreprises québécoises ont rencontré d'autres partenaires et acheteurs japonais dans le cadre d'activités organisées par la délégation générale.

Organisation d'un événement à l'occasion du Global Climate Action Summit

Du 12 au 14 septembre 2018, à l'occasion du Global Climate Action Summit, de nombreux spécialistes et leaders politiques et du monde des affaires se sont rendus à San Francisco pour échanger sur les enjeux relatifs à l'environnement et accroître la mobilisation pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. En marge du Sommet, le gouvernement du Québec a organisé un panel portant sur les utilisations de l'intelligence artificielle pour lutter contre les changements climatiques, présenté par l'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques.

INDICATEUR 3	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre de projets de coopération financés	250 projets de coopération financés chaque année	312 ⁹

Explication de l'indicateur

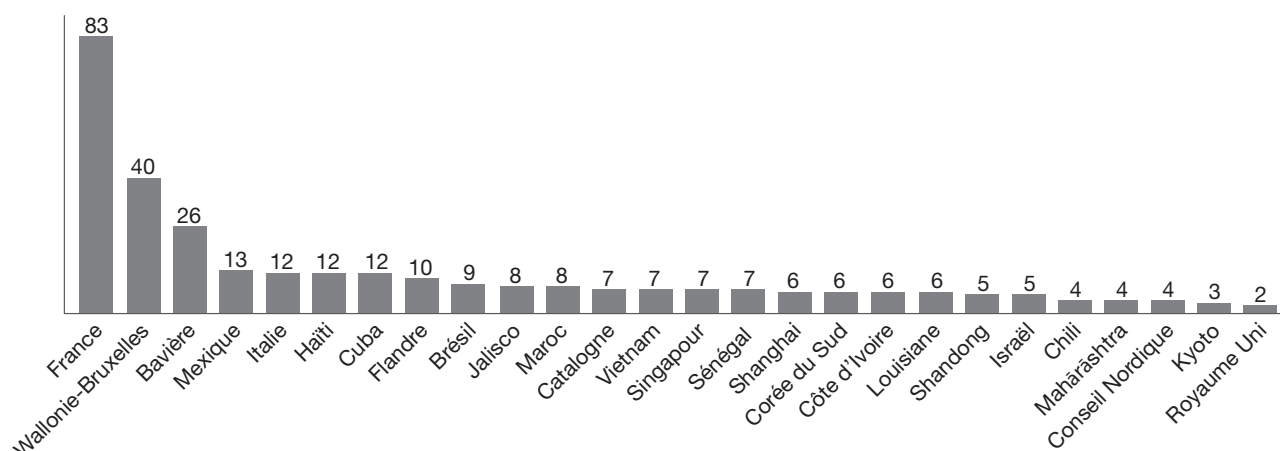
Le développement et la conclusion d'ententes de coopération, en collaboration avec les ministères sectoriels, permettent un échange des meilleures pratiques dans plusieurs domaines. Les projets de coopération constituent des plateformes exceptionnelles pour le positionnement stratégique et le rayonnement international du Québec. Ils s'illustrent dans des domaines tels que la recherche, la science et la technologie, la culture, l'éducation, l'environnement, la justice, la citoyenneté, la langue, l'immigration, l'agroalimentaire, l'économie sociale, la modernisation de l'État, la santé publique et les services sociaux ainsi que le tourisme.

9. Résultat applicable à l'action envisagée dans le PAGD 2018-2019 : « Accroître le soutien aux projets de coopération bilatérale et multilatérale ».

Résultats de l'année

En 2018-2019, 312 projets de coopération ont été soutenus dans plus de 25 pays pour un total de 2 015 720\$.

Nombre de projets de coopération soutenus en 2018-2019, par pays ou région



Objectif 2

Développer la diplomatie en territoire en lien avec les priorités gouvernementales du Québec

INDICATEUR 4	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'activités organisées avec les représentants de gouvernements étrangers au Québec, en lien avec les priorités gouvernementales québécoises	2 activités par année	2

Explication de l'indicateur

La diplomatie en territoire constitue une vitrine internationale importante pour le développement du Québec. Il s'agit d'un moyen unique pour le gouvernement du Québec de présenter aux membres du corps diplomatique et du corps consulaire ainsi qu'aux représentants de gouvernements étrangers au Québec toutes les possibilités offertes en matière d'investissement, de recherche et d'innovation, d'alliances entre entreprises et d'échanges d'expertise. En outre, la diplomatie en territoire peut offrir l'occasion aux régions de montrer leur savoir-faire et les possibilités de partenariats à l'international.

Des réalisations

Le Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE)

Au printemps 2018, en raison des enjeux importants liés à la signature de l'AECG entre le Canada et l'UE, une édition du PIAPE s'est tenue en présence de personnalités européennes et de représentants de gouvernements étrangers. L'objectif poursuivi était de présenter à ces personnalités, chefs de file émergents dans leurs secteurs d'activité respectifs, une vitrine sur l'expérience et l'expertise québécoises, en lien avec les priorités gouvernementales.

Ainsi, du 15 au 17 avril 2018, le Ministère a reçu à Montréal et à Québec un groupe ciblé de 13 invités venant des territoires couverts par les représentations du Québec établies sur le continent européen. Les enjeux commerciaux, la recherche et l'innovation ainsi que la lutte contre les changements climatiques et l'environnement ont été les principaux sujets abordés à l'occasion de ce programme de visite qui comprenait des rencontres et des conférences avec des intervenants québécois de haut niveau.

Visite du groupe des chefs de poste consulaire européens

Le 29 mars 2019, à l'invitation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, 11 chefs de poste consulaire européens, en poste à Montréal, ont pris part à une journée de visite dans la région des Laurentides. Les participants ont visité une entreprise de robotique, qui met en vedette la force du secteur de l'innovation au Québec. La journée s'est poursuivie avec des présentations et des discussions sur les thématiques de l'investissement et de l'exportation et sur l'offre touristique québécoise. Plusieurs ministères et organismes ont contribué au succès de cette visite coordonnée par le Ministère, dont le MEI et le ministère du Tourisme.

Objectif 3

Déployer une diplomatie numérique d'influence

INDICATEUR 5	CIBLES	RÉSULTAT 2018-2019
Pourcentage des communications numériques du Ministère ayant pour objectif de modifier des perceptions	• 2018-2019: 5 % • 2019-2020: 8 % • 2020-2021: 12 % • 2021-2022: 15 %	8,7 %

INDICATEUR 6	CIBLES	RÉSULTAT 2018-2019
Taux d'engagement relativement aux communications numériques du Ministère visant à favoriser l'appropriation de ses objectifs par le grand public	• 2018-2019: 1,5 % • 2019-2020: 2,0 % • 2020-2021: 2,5 % • 2021-2022: 3,0 %	4,4 %

Explication des indicateurs

L'influence du Québec dans le monde passe notamment par une image de marque forte et innovante. La présence numérique du Ministère et des représentations du Québec (médias sociaux, sites Web, bulletins) joint désormais plusieurs dizaines de milliers de personnes, influenceurs et relayers, au Québec, au Canada et à l'étranger. L'animation et l'activation de ces réseaux transnationaux permettent d'agir sur la perception des réalités québécoises, de porter efficacement le message du gouvernement du Québec au-delà de ses frontières et de servir les intérêts québécois de manière plus performante, autant dans les sphères économiques et institutionnelles que dans les champs culturels et scientifiques. Ouvrant des perspectives inédites à la diplomatie publique, l'univers numérique révolutionne le rythme, les voies et les codes de la profession de diplomate.

Des réalisations

L'année 2018-2019 représente à la fois l'aboutissement d'efforts visant à développer l'activité numérique du Ministère et les premiers pas d'une pratique avancée dans les médias sociaux. Plutôt que d'utiliser ses plateformes numériques uniquement comme des espaces de diffusion de l'information, le Ministère défend désormais plus activement ses politiques et missions en ligne, ce qui constitue une étape significative du développement numérique d'une organisation diplomatique moderne.

En plus de présenter le Québec comme une destination de choix dans les domaines de l'immigration et de l'éducation, le Ministère a aussi développé sa capacité à traiter de sujets liés aux valeurs de la société québécoise, tels que le développement durable et l'égalité entre les femmes et les hommes. À titre d'exemple, le Bureau du Québec à Mumbai a positionné le Québec comme un acteur engagé dans la cause LGBTQ autant dans ses communications numériques que par le soutien à des activités locales sur le sujet.

AXE 2

COORDINATION DE L'ACTION INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Objectif 4

Coordonner l'action internationale du Québec

INDICATEUR 7	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'initiatives structurantes mises en œuvre pour assurer la cohérence de l'action internationale du Québec	27 initiatives structurantes d'ici 2022 : • 2018-2019 : 6 initiatives structurantes • 2019-2020 : 8 initiatives structurantes • 2020-2021 : 8 initiatives structurantes • 2021-2022 : 5 initiatives structurantes	6

Explication de l'indicateur

Le Ministère planifie, organise et dirige l'action à l'étranger du gouvernement ainsi que celle de ses ministères et organismes et coordonne leurs activités internationales au Québec. Cette coordination est au cœur de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec et s'incarne dans la gouvernance de l'action internationale mise en place par le Ministère. Cette gouvernance est chapeautée par une table des ministres qui voit à la définition des priorités et à l'amélioration continue de l'action internationale du gouvernement. Par son intermédiaire, le Ministère mène de nouvelles initiatives structurantes visant à améliorer la cohérence de l'action gouvernementale ainsi que la cohésion et la consultation de l'ensemble des intervenants québécois sur la scène internationale.

Des réalisations

En 2018-2019, le Ministère a lancé six initiatives structurantes permettant d'améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficacé de l'action internationale gouvernementale, soit une initiative relative à la mise à jour de la Politique internationale du Québec, une autre concernant la gouvernance de l'action internationale et quatre en lien avec l'examen stratégique de l'action internationale.

Mise à jour de la Politique internationale du Québec

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie a reçu du premier ministre le mandat de déposer une mise à jour de la Politique internationale du Québec. Le Ministère a mis en branle les processus de consultation et de coordination afin d'assurer la concordance du document avec les priorités gouvernementales. Ainsi, en 2018-2019, le Ministère a mis sur pied un groupe de travail interministériel et procédé à une première série de consultations des ministères et organismes interpellés par l'action internationale.

Gouvernance de l'action internationale

Le 28 mars 2019, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a présidé la première rencontre du comité ministériel de l'action internationale dont le but est de renforcer la cohérence des orientations et des actions engagées sur la scène internationale par les différents ministères et organismes.

Le Ministère coordonne les travaux et le suivi des mandats de ce comité. Il alimente par ailleurs les réflexions stratégiques autour des décisions prises par les ministres et contribue à la définition d'outils et d'indicateurs facilitant la réalisation de ces mandats.

Examen stratégique de l'action internationale

En 2018-2019, le Ministère a coordonné les travaux menant au dépôt au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) des rapports finaux de trois chantiers de révision dans le cadre de l'examen stratégique de l'action internationale, soit les processus :

- de planification et d'organisation des missions gouvernementales à l'étranger ;
- d'analyse et de consultation concernant la présence du Québec à l'étranger ;
- de partage de l'information stratégique sur l'action internationale.

Ces trois rapports sont le fruit de consultations et des contributions des ministères et organismes impliqués dans ces processus.

Par ailleurs, le Ministère a lancé en 2018-2019 les travaux autour du chantier de révision sur le partage des responsabilités et les modes de travail en matière d'action internationale.

Objectif 5

Renforcer la place du Québec au sein des instances de la Francophonie, de ses réseaux institutionnels, lors des négociations et des travaux multilatéraux touchant ses intérêts

INDICATEUR 8	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'activités multilatérales pour lesquelles la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère	150 activités multilatérales chaque année	282 ¹⁰

Explication de l'indicateur

Membre de plein droit de l'OIF, le Québec participe directement aux échanges de ce forum et y influence la prise de décisions sur des enjeux globaux, tels que la langue française, le développement économique, l'environnement, les droits et libertés de la personne et l'égalité entre les femmes et les hommes. De manière plus générale, le Québec agit sur la scène multilatérale pour promouvoir ses intérêts, participer à la négociation des engagements internationaux¹¹ qui le concernent, partager ses valeurs et acquérir un savoir-faire nouveau.

Des réalisations

Consultation nationale à Dakar en vue du lancement du projet Québec-FAO

Le projet de solidarité internationale Québec-FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) vise le renforcement de la résilience aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition d'Haïti et du Sénégal. S'échelonnant sur trois ans, il est soutenu à hauteur de 6,3 millions de dollars par le gouvernement du Québec. La consultation nationale à Dakar, tenue du 27 au 29 novembre 2018, constituait une étape essentielle pour favoriser le dialogue entre les acteurs clés du projet au Sénégal, valider les priorités et les activités prévues et assurer son ancrage local. Une soixantaine de personnes y ont participé, dont des représentants de ministères et de centres de recherche sénégalais et d'une dizaine d'universités, dont les universités Laval et McGill, et de six organismes de coopération internationale québécois. Ce projet offre un important rayonnement pour l'expertise québécoise au Sénégal et contribue à faire du Québec un acteur crédible et engagé dans la sécurité alimentaire et la lutte contre les changements climatiques.

10. Résultat applicable à l'action envisagée dans le PAGD 2018-2019 : « Raffermer le positionnement politique du Québec au sein des instances de la Francophonie et lors de travaux multilatéraux touchant ses intérêts ».

11. Le ministre de l'Économie et de l'Innovation a la responsabilité de la conduite des relations et des négociations commerciales. Il veille aux intérêts du Québec à l'égard d'un engagement international important qui concerne le commerce international et qui porte sur une matière ressortissant à la compétence constitutionnelle du Québec (a. 22.1, al. 1 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, RLQ, c. M-25.1.1). Décret numéro 1277-2018 du 18 octobre 2018, (2018) 150 G.O. 2, 7378.

37^e session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie

L'adjoint parlementaire du premier ministre pour le volet jeunesse a représenté le Québec lors de la 37^e session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), à Marrakech, du 14 au 16 mars 2019. Cette réunion, qui marquait les 50 ans de la CONFEJES, a été l'occasion de réitérer la priorité que le gouvernement du Québec accorde à la gestion rigoureuse et transparente des fonds publics et d'insister sur l'importance de la lutte contre les changements climatiques pour les jeunes et le rôle que la CONFEJES peut et doit jouer à cet égard. Cette réunion a aussi permis d'adopter la nouvelle programmation quadriennale de la CONFEJES, qui met l'accent sur l'accroissement des capacités d'insertion professionnelle et économique des jeunes du Sud.

63^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies

Du 11 au 22 mars 2019 s'est tenue à New York la 63^e session de la Commission sur la condition de la femme. Mise sur pied en 1946 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), elle a pour mandat de veiller à l'évolution du statut et des droits des femmes à l'échelle internationale. Le gouvernement du Québec y assure une présence de niveau ministériel depuis plusieurs années et a été représenté, pour cette 63^e session, par la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine du Québec. Dans le cadre de sa mission, la ministre a notamment pris la parole à l'occasion d'une concertation francophone de haut niveau coordonnée par l'OIF. Elle s'est également entretenue avec des représentants d'ONU Femmes ainsi qu'avec des représentants d'États étrangers afin de mettre en valeur l'expertise du Québec en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Conférence ONU Femmes sur l'autonomisation économique des femmes

Lors de sa mission officielle au Mexique en mars 2019, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a pris la parole sur le thème de l'autonomisation économique des femmes dans le contexte d'une activité organisée par la Délégation générale du Québec à Mexico et ONU Femmes Mexique. La ministre s'est adressée à un parterre d'environ 150 participants issus de représentations diplomatiques étrangères, du milieu des affaires et d'organismes impliqués dans la Francophonie ou dans les questions d'égalité des genres et d'autonomisation économique des femmes.

AXE 3

ACTION INTERNATIONALE POUR UN QUÉBEC PLUS PROSPÈRE

Objectif 6

Contribuer au soutien des entreprises québécoises exportatrices

INDICATEUR 9	CIBLE	RÉSULTAT ¹² 2018-2019
Nombre d'entreprises soutenues par le réseau des représentations du Québec à l'étranger	2 000 entreprises chaque année	3 916

Explication de l'indicateur

La prospérité du Québec bénéficie grandement de l'internationalisation des entreprises québécoises, de l'accès aux marchés étrangers et de la mobilité des personnes. Le réseau des représentations du Québec apporte un appui précieux aux exportateurs québécois par sa connaissance de la chaîne d'approvisionnement et des circuits de distribution et d'achat. Les échanges extérieurs du Québec sont déterminants pour sa croissance économique.

Des réalisations

Les efforts conjugués du réseau des représentations du Québec à l'étranger et du MEI ont permis de soutenir 3 916 entreprises québécoises dans leurs démarches visant l'accès aux marchés hors Québec.

MARCHÉS HORS QUÉBEC	2018-2019
Amérique du Nord	1 199 ¹³
Europe	1 023
Asie-Pacifique	928
Amérique latine	567
Afrique et Moyen-Orient	199
Total	3 916

12. Les données présentées proviennent du MEI. Elles incluent les entreprises appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger et les conseillers du MEI. Il s'agit du nombre d'entreprises ayant reçu au moins un service (p. ex. : accompagnement-conseil ou participation à une mission) sur un marché. Un marché correspond à un pays, sauf les États-Unis, qui sont divisés en six marchés, et la Chine, qui est divisée en deux marchés. Par exemple, une entreprise ayant reçu plusieurs services dans le même marché n'est comptabilisée qu'une fois, mais une entreprise ayant reçu des services dans plusieurs marchés est comptabilisée pour chacun des différents marchés.

13. Cette donnée inclut le nombre d'entreprises ayant été accompagnées au Canada, mais sur des marchés hors Québec.

Objectif 7

Contribuer au déploiement des activités visant l'accès aux marchés internationaux

INDICATEUR 10	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'activités menées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger visant l'accès aux marchés internationaux	150 activités chaque année	481

Explication de l'indicateur

Doté d'un marché intérieur de taille modeste, le Québec est une économie ouverte et considère le commerce international comme un vecteur de prospérité. Que cela concerne l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Asie-Pacifique ou les marchés émergents, l'amélioration des conditions d'accès et d'intégration des entreprises aux chaînes de valeur mondiales constitue un ajout majeur pour le développement de l'économie québécoise. À cette fin, le Ministère veille à l'accroissement du nombre d'activités menées visant l'accès aux marchés internationaux.

Des réalisations

Attraction d'investissements étrangers à l'occasion du Forum économique mondial

En marge du 49^e Forum économique mondial, qui s'est tenu à Davos du 22 au 25 janvier 2019, le premier ministre du Québec s'est entretenu avec des dirigeants d'entreprises, telles que Volvo Group, IBM, Glencore, ABB, Metra et Suncor, en vue d'attirer des investissements au Québec. Il a également rencontré le commissaire européen aux Affaires économiques et financières, à la Fiscalité et aux Douanes, avec lequel il s'est entretenu des nouvelles occasions d'affaires offertes par la mise en œuvre provisoire de l'AECG entre le Canada et l'UE. Cette mission a permis au premier ministre de mettre en avant son objectif d'augmenter les exportations québécoises sur les marchés extérieurs et les investissements étrangers au Québec.

Consumer Electronics Show

La Délégation du Québec à Los Angeles a appuyé Export Québec dans l'organisation d'une mission commerciale au Consumer Electronics Show qui s'est tenu à Las Vegas du 8 au 11 janvier 2019. Pour l'occasion, le ministre de l'Économie et de l'Innovation était accompagné d'une cinquantaine d'entreprises et d'organismes québécois issus de différents domaines, tels que la réalité virtuelle, l'Internet des objets, les technologies de l'information et des communications, le transport et la culture. La Délégation du Québec à Los Angeles avait mis en place un pavillon permettant aux entreprises québécoises d'exposer leur savoir-faire et organisé des séances de vente auprès d'acheteurs et de sociétés internationales de capital de risque.

Salon international de l'aéronautique de Farnborough

Du 14 au 19 juillet 2018 se tenait le Salon international de l'aéronautique de Farnborough au Royaume-Uni. La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation a pris part à l'événement accompagnée d'une délégation commerciale réunissant plus de 30 entreprises et organismes québécois. En plus de promouvoir l'industrie aérospatiale québécoise, cette mission visait à renforcer la contribution du Québec à la chaîne d'approvisionnement mondiale et à conclure des partenariats stratégiques. Outre les rencontres qui se sont déroulées dans le cadre de cette mission, celle-ci a été le théâtre de plusieurs annonces de projets d'investissement, d'ententes de partenariat et de signatures d'ententes de collaboration internationale.

Défense des intérêts du Québec à Washington

Les 25 et 26 juin 2018, le premier ministre du Québec s'est rendu à Washington afin de promouvoir et de défendre les intérêts économiques du Québec dans divers dossiers commerciaux et ainsi protéger et préserver l'accès du Québec au marché américain. À cette occasion, il s'est entretenu avec le secrétaire américain au Commerce et le secrétaire américain à l'Agriculture, ainsi qu'avec de nombreux membres de la Chambre des représentants. Les échanges ont notamment porté sur le processus de renégociation de l'ALENA, le secteur agricole et les conséquences de l'imposition de tarifs sur l'acier et l'aluminium.

Objectif 8

Soutenir la promotion internationale de l'offre éducative québécoise

INDICATEUR 11	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'activités appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger visant la promotion internationale de l'offre éducative québécoise	100 activités chaque année	332

Explication de l'indicateur

L'internationalisation de l'éducation et la mobilité étudiante entraînent des bénéfices substantiels sur les plans démographique, scientifique et économique. Le nombre total d'étudiants étrangers croît rapidement à l'échelle mondiale, et le Québec souhaite en accueillir davantage. Pour ce faire, le Ministère mène diverses activités de promotion internationale de l'offre éducative québécoise dans le but de favoriser leur recrutement.

Des réalisations

Salons EduCanada

Côte d'Ivoire et Sénégal

Cinq établissements d'enseignement québécois ont participé à deux salons EduCanada qui se sont tenus les 21 et 22 janvier 2019 à Abidjan et les 24 et 25 janvier 2019 à Dakar. Ces salons visent à faire découvrir aux étudiants étrangers les nombreuses possibilités de formation disponibles au Canada. La Délégation générale du Québec à Dakar était sur place pour effectuer des présentations sur l'offre éducative québécoise, en plus de collaborer à un kiosque d'information, où était également représenté le MIDI.

Mexique et Brésil

La Délégation générale du Québec à Mexico et le Bureau d'immigration du Québec à Mexico ont pris part à huit salons EduCanada au Mexique entre octobre 2018 et mars 2019. Au Brésil, l'équipe du Bureau du Québec à São Paulo, une représentante du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et une délégation composée de sept établissements d'enseignement québécois ont animé le kiosque du Québec au salon de São Paulo en septembre 2018, joignant ainsi plus de 6 000 personnes.

Participation au congrès annuel de la National Association of Foreign Student Advisers

Une délégation québécoise composée de représentants du MEES, de neuf universités, du Bureau de coopération interuniversitaire ainsi que de la Fédération des cégeps a participé au dernier congrès annuel de la National Association of Foreign Student Advisers (NAFSA), qui s'est tenu du 28 mai au 1^{er} juin 2018 à Philadelphie. Regroupant près de 10 000 cadres et professionnels universitaires de 150 pays, la NAFSA est la plus importante association au monde dans le domaine de l'internationalisation de l'éducation. Il s'agissait ainsi d'une occasion unique de réseautage, d'acquisition de connaissances et de rayonnement, autant pour le gouvernement que pour les réseaux d'éducation.

China Education Expo

Du 20 au 28 octobre 2018, une délégation composée d'une quinzaine d'établissements d'enseignement québécois s'est rendue dans les villes de Beijing, de Chengdu, de Guangzhou et de Shanghai pour participer à la China Education Expo, le plus important salon de l'éducation du pays. En marge des salons, les représentations du Québec en Chine ont veillé à l'organisation de plusieurs rencontres et présentations afin d'établir des contacts avec des établissements d'enseignement de la Chine, d'exposer la qualité de l'enseignement québécois et d'expliquer, auprès d'agents recruteurs, le fonctionnement du système d'éducation du Québec.

Promotion de la mobilité étudiante en Belgique

Une mission de promotion des universités québécoises en Belgique francophone a eu lieu du 20 au 24 novembre 2018. Le MEES, la Délégation générale du Québec à Bruxelles, Montréal International, Québec International et le Bureau d'immigration du Québec à Paris y ont collaboré. Les participants à cette mission, qui comportait des représentants de 16 établissements universitaires québécois, ont présenté le Québec comme une destination de choix aux étudiants belges francophones. Ils les ont également informés des dispositions de l'entente du 11 avril 2018 entre le Québec et la Communauté française de Belgique en matière de mobilité étudiante à l'ordre d'enseignement universitaire.

Objectif 9

Intensifier la mobilité de la main-d'œuvre et des talents¹⁴

INDICATEUR 12	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre de démarches entreprises en vue de conclure des ententes en matière de sécurité sociale	10 démarches réalisées chaque année	10

Explication de l'indicateur

Le Québec doit attirer, retenir et intégrer les talents et les travailleurs en provenance de l'étranger, tout comme il souhaite faciliter la mobilité de sa propre jeunesse. Un outil des plus pertinents à cet égard est la conclusion d'ententes de sécurité sociale garantissant aux personnes visées le maintien de leurs droits et de leurs prestations.

La coordination interministérielle nécessaire à l'entrée en vigueur de ces ententes est assurée par le Comité de négociation des ententes de sécurité sociale. Présidé par le Ministère, ce comité réunit le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de la Santé et des Services sociaux, Revenu Québec, Retraite Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Des réalisations

Au cours de l'année 2018-2019, le Ministère a effectué dix démarches auprès de sept pays en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale. Deux de ces démarches consistaient à entreprendre des négociations officielles. À cet effet, une rencontre préliminaire s'est tenue avec une délégation de Chine et une autre avec une délégation du Pérou. D'autres visaient la poursuite des négociations en cours avec la Serbie, terminant la négociation de l'entente débutée en octobre 2016.

Quelques ententes, conclues depuis plusieurs années, peuvent nécessiter une mise à jour. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec a sollicité l'Italie pour la renégociation de l'entente conclue en 1979 et soumis un projet d'entente. Il en a fait de même pour le Portugal, alors que le Québec cherche à conclure un avenant à l'entente signée en 1981. Parallèlement, d'autres démarches avec la Pologne concernaient la mise en œuvre d'ententes déjà signées.

Enfin, le gouvernement a de nouveau sollicité le Mexique pour la reprise des discussions visant la conclusion d'une entente de sécurité sociale.

14. Les résultats présentés pour les trois indicateurs de l'objectif 9 (indicateurs 12, 13 et 14) sont applicables à l'action envisagée dans le PAGD 2018-2019 : « Intensifier la mobilité de la main-d'œuvre et des talents ».

INDICATEUR 13	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre de démarches entreprises en vue de favoriser la conclusion et l'actualisation des arrangements de reconnaissance mutuelle par les autorités compétentes	D'ici 2022, 15 démarches réalisées	14

Explication de l'indicateur

La mobilité des personnes constitue un enjeu important, en particulier dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. Alors que la concurrence internationale en matière d'attraction et de rétention des talents est forte, le Québec doit optimiser sa capacité d'attirer et d'accueillir des travailleurs qualifiés. À cette fin, le Ministère effectue des démarches en vue de conclure des ententes de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que des démarches en vue de conclure ou d'actualiser des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) par les autorités compétentes.

Des changements aux normes professionnelles interviennent régulièrement. C'est pourquoi il convient de procéder à la révision des ARM et de se pencher sur les défis d'application et d'évolution de ceux-ci. Notons que seuls les organismes responsables de réglementer chacune des professions, des fonctions et chacun des métiers au Québec (ordres professionnels, ministères ou autres) peuvent conclure et modifier un ARM, mais que le Ministère accompagne les autorités compétentes dans la recherche de solutions. Les résultats varient notablement d'une année à l'autre et sont influencés par la volonté des autorités compétentes de s'entendre sur les modifications à apporter aux ARM et par les délais inhérents à la mise en œuvre des ARM modifiés.

Des réalisations

Au cours de l'année 2018-2019, le Ministère a effectué 14 démarches en vue de favoriser la conclusion de nouvelles ententes en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ou la conclusion d'ARM et l'actualisation de ceux existants par les autorités compétentes.

Le Maroc et la Suisse ont été sollicités pour la négociation d'une entente-cadre en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles. Un projet d'entente a été soumis à la Suisse afin d'amorcer les négociations sur le texte de l'entente-cadre. Parallèlement, l'émissaire à la mobilité internationale et à la reconnaissance des qualifications professionnelles a mené plusieurs rencontres afin de mobiliser les autorités compétentes pour la négociation d'ARM en vue des prochaines ententes avec ces deux pays, ce qui explique le nombre élevé de démarches pour cette année.

Dans le cadre de l'Entente Québec-France, deux nouveaux engagements ont été signés, un ARM pour la profession de comptable professionnel agréé et un avenant à l'ARM pour les métiers de l'eau. Un soutien a été apporté à différentes autorités compétentes dans la procédure de négociation ou de conclusion d'un ARM, soit à l'Ordre des chiropraticiens du Québec et à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Un soutien pour la mise à jour d'un ARM par avenant a été apporté à l'Ordre des audioprothésistes du Québec.

Le Ministère a également appuyé plusieurs autorités compétentes dans les démarches consistant à résoudre les défis d'application des ARM dans le cadre de l'Entente Québec-France, par la réalisation d'un groupe de travail franco-québécois sur les défis de l'ARM des médecins et la création d'un groupe de travail comparable pour l'ARM des physiothérapeutes, dont les travaux doivent débuter en 2019.

INDICATEUR 14	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales par l'appui du Ministère et de ses partenaires, tels que LOJIQ	4 000 jeunes Québécois chaque année	4 754

Explication de l'indicateur

Dans un contexte d'internationalisation croissante de l'économie, le Québec doit favoriser la mobilité des jeunes Québécoises et Québécois en quête de nouvelles expériences qui contribueront à leur cheminement personnel et professionnel et faciliteront leur intégration future au marché du travail. Le Ministère veille donc à accroître le nombre de jeunes Québécoises et Québécois participant à des expériences internationales dans le cadre de programmes ou par l'intermédiaire d'organismes qu'il appuie.

Des réalisations

Un total de 4 754 jeunes Québécoises et Québécois ont participé à des échanges internationaux grâce à des programmes appuyés par le Ministère.

NOMBRE DE JEUNES QUÉBÉCOIS(ES)	TYPES D'EXPÉRIENCE	CONTRIBUTION DU MINISTÈRE ET PRINCIPAUX PARTENAIRES
4 699	Expériences sur des territoires couverts par l'OFQJ et l'OQMJ : - mobilité étudiante au moyen de sessions d'études, de stages et de projets étudiants et de persévérance scolaire; - développement de carrière par des projets d'action artistique et culturelle et de développement et d'échanges d'expertise ainsi que par des stages pratiques en milieu de travail; - entrepreneuriat pour le développement d'entreprises, l'initiation à l'entrepreneuriat et le mentorat d'affaires; - engagement citoyen par des activités d'action citoyenne; - insertion socioprofessionnelle par des chantiers de groupes et des missions préparatoires	Contribution financière du MRIF : 5,7 M\$ Partenaires : Secrétariat à la jeunesse, Fonds vert, MCC et Fondation LOJIQ
30	Simulation des Nations Unies à New York	Contribution financière du MRIF : 2 000\$ Partenaire : Université Laval
21	Stages en organisations internationales gouvernementales, telles que l'UNESCO, la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) et le Parlement européen	Contribution financière du MRIF : 244 000\$ ¹⁵ Partenaires : universités de Sherbrooke et McGill, Institut de la Francophonie pour le développement durable, MEES, Fonds de recherche du Québec et ministère de la Justice du Québec
4	Autres stages et expériences internationales soutenus	Contribution financière du MRIF : 1 832\$

15. Cette somme représente la totalité des contributions financières accordées aux 21 jeunes ayant amorcé un stage dans une organisation internationale gouvernementale au cours de l'année 2018-2019. Conséquemment, certains versements peuvent être répartis sur plus d'une année financière.

AXE 4

APPUI DU QUÉBEC POUR UN MONDE PLUS DURABLE ET JUSTE

Objectif 10

Promouvoir le développement durable du Québec et la lutte contre les changements climatiques

INDICATEUR 15	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'activités appuyées visant le développement durable du Québec et la lutte contre les changements climatiques	300 activités chaque année	394

Explication de l'indicateur

Le développement durable et la lutte contre les changements climatiques présentent des défis majeurs pour la communauté internationale. Conscient de ce destin partagé, le Québec contribue à l'effort mondial, animé par un esprit d'ouverture et de partenariat. Dans la poursuite des priorités gouvernementales, le Ministère assure la promotion du développement durable et renforce les moyens mis en place pour lutter contre les changements climatiques au moyen d'activités menées de concert avec ses partenaires.

Des réalisations

Collaboration tripartite à Rabat

Le 15 janvier 2019, à Rabat, une collaboration tripartite du consortium Ouranos, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et de l'Institut supérieur des hautes études en développement durable (ISHEDD) de Rabat a été lancée. Cette collaboration entre trois organismes québécois et marocain spécialisés dans la recherche, la formation et la vulgarisation en matière de changements climatiques prend forme au sein de Camelus, un organisme frontière entre la science et la pratique, comme l'est Ouranos au Québec. Cet organisme vise notamment à appuyer des projets de développement durable au Maroc et à aider les organismes publics marocains et, éventuellement, d'Afrique de l'Ouest, à s'adapter aux effets des changements climatiques.

Lors du lancement, le directeur du Bureau du Québec à Rabat a été invité à prendre la parole pour présenter l'action du Québec en matière de coopération climatique internationale. Le projet a été rendu possible par le Programme de coopération climatique internationale du gouvernement du Québec.

La 14^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

La 14^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CdP-14) a eu lieu du 17 au 29 novembre 2018 et a réuni plus de 3 800 personnes à Charm el-Cheikh, en Égypte. La CdP-14 avait pour thème « Investir dans la biodiversité pour la planète et ses peuples » et a officiellement lancé les négociations du prochain cadre mondial de la biodiversité.

Le Québec participe, au sein de la délégation canadienne, aux négociations internationales sur la diversité biologique, et plus particulièrement aux Conférences des Parties. Cette année, le gouvernement du Québec était représenté par l'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques et le sous-ministre adjoint au développement durable et à la qualité de l'environnement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ceux-ci ont également participé au 6^e Sommet mondial des villes et des gouvernements infranationaux pour la biodiversité, qui s'est tenu en marge de la CdP-14.

La 24^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

La 24^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'est tenue à Katowice, en Pologne, du 2 au 14 décembre 2018. Accompagnée de l'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques, la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques présidait la délégation québécoise. La participation du Québec à cette conférence onusienne lui permet de réitérer à la communauté internationale l'importance qu'il accorde à la lutte contre les changements climatiques et de témoigner de sa volonté ferme et constante de participer, au sein de la délégation canadienne, aux principales étapes des négociations entourant la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Objectif 11

Soutenir la promotion internationale des droits et libertés de la personne

INDICATEUR 16	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'activités appuyées visant la promotion des droits et libertés de la personne	30 activités chaque année	99

Explication de l'indicateur

La primauté du droit, le respect des droits et libertés de la personne et la démocratie sont au nombre des valeurs les plus fondamentales du Québec, qui appuie les efforts consacrés à leur protection et à leur promotion. Le Ministère accorde une importance particulière à la promotion internationale des droits et libertés de la personne et veille à la réalisation d'actions concrètes à cet égard.

Des réalisations

La Conférence mondiale de la Coalition pour les droits égaux

Fondée en 2016, la Coalition pour les droits égaux (CDE) réunit des États, des organismes de la société civile et des organisations multilatérales en vue de faire progresser collectivement les droits fondamentaux des personnes de la communauté LGBTQ et le développement inclusif. La ministre de la Justice a dirigé la délégation québécoise à la Conférence mondiale de la CDE qui s'est déroulée à Vancouver, du 5 au 7 août 2018. Cette mission a notamment été une première occasion de faire connaître le projet de réseau international francophone en faveur de la protection et de l'avancement des droits des personnes de la communauté LGBTQ à un public international. En juin 2018, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie avait annoncé l'attribution d'une subvention de quatre millions de dollars à Montréal International pour la création de ce réseau.

Accueil de rapporteurs spéciaux des Nations Unies

Les rapporteurs spéciaux des Nations Unies ont pour mandat d'examiner la situation des droits de la personne, dans un pays donné, et de remettre au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies ainsi qu'à l'État concerné un rapport faisant état de leurs principaux constats et recommandations en vue d'une meilleure protection et promotion des droits fondamentaux. Dans le cadre d'invitations lancées par le Canada, le gouvernement du Québec a accueilli à Montréal, les 16 et 17 avril 2018, la rapporteuse spéciale chargée de la question de la violence contre les femmes, ses causes et conséquences, puis, du 12 au 14 novembre 2018, le rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible. Ces deux visites ont notamment été l'occasion de présenter les meilleures pratiques qu'a développées le gouvernement du Québec en matière de santé publique.

Objectif 12

Appuyer l'action des organismes de coopération internationale québécois¹⁶

INDICATEUR 17	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre de projets de solidarité internationale soutenus	130 projets chaque année	124 ¹⁷

INDICATEUR 18	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre de jeunes qui participent au programme QSF, dans le cadre de programmes et par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère	330 jeunes chaque année	344

Explication des indicateurs

Le Québec s'engage dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans le monde en accord avec les objectifs de développement durable des Nations Unies. À cette fin, il s'associe à des organismes de coopération internationale possédant une expertise et un réseau de partenaires qui réalisent un travail de proximité avec les communautés des pays en développement. Cela se traduit par un appui direct à des initiatives de développement ou par l'envoi de jeunes contribuant à leur réalisation. Le Ministère appuie et consolide ainsi l'action des organismes de coopération internationale québécois en veillant à l'augmentation du nombre de projets de solidarité internationale soutenus. Il s'assure par ailleurs de la progression du nombre de jeunes participants au programme QSF, qui leur permet de s'engager sur le terrain.

Des réalisations

En 2018-2019, 124 projets de solidarité internationale ont été soutenus par le Ministère, pour une contribution totale de 5,4 millions de dollars. Ces projets ont été réalisés par 36 organismes québécois de coopération internationale, en collaboration avec leurs partenaires dans les pays en développement. La contribution financière du Ministère est répartie entre trois programmes : le Programme québécois de développement international (PQDI), qui finance des projets de développement, le programme QSF, qui offre à des jeunes du Québec et des pays en développement l'occasion de vivre une expérience de solidarité internationale, et le Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale (PECM), qui soutient des initiatives réalisées au Québec.

Projets de solidarité internationale soutenus

PROGRAMMES	NOMBRE DE PROJETS	CONTRIBUTIONS	NOMBRE DE PAYS	NOMBRE D'ORGANISMES QUÉBÉCOIS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE ¹⁸
PQDI	35	2 550 624\$	19	23
QSF	71	2 307 014\$	15	15
PECM	18	586 962\$	1	16

Il est à noter que 51 % des projets réalisés à l'étranger ont eu lieu en Afrique francophone, 39 % en Amérique latine, 8 % en Haïti et 2 % ailleurs dans le monde.

16. Les résultats présentés pour les deux indicateurs de l'objectif 12 (indicateurs 17 et 18) sont applicables à l'action envisagée dans le PAGD 2018-2019 : « Appuyer et consolider l'action des organismes de coopération internationale québécois ».

17. Ce nombre comprend des projets pluriannuels.

18. Un organisme peut être associé à plusieurs programmes.

Évolution de la contribution du Ministère¹⁹

	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Total pour l'ensemble des projets de solidarité internationale soutenus	5 444 600 \$	5 350 671 \$	5 656 562 \$

Participation au programme QSF

NOMBRE DE JEUNES	TYPES D'EXPÉRIENCE	CONTRIBUTION DU MINISTÈRE ET PRINCIPAUX PARTENAIRES
344	Projets de solidarité internationale dans 14 pays d'Afrique francophone, d'Amérique latine, des Antilles et d'Asie-Pacifique, expériences de travail au sein d'un organisme de coopération internationale au Québec et séjours d'apprentissage au Québec de jeunes des pays partenaires en lien avec leur formation ou leurs activités professionnelles.	Coordination du programme et contribution financière de 2,3 M\$ Partenaires : Association québécoise des organismes de coopération internationale et organismes québécois de coopération internationale

19. La contribution du Ministère peut atteindre jusqu'à 80 % du coût total des projets.

AXE 5

CULTURE ET SAVOIR DU QUÉBEC DANS LE MONDE

Objectif 13

Soutenir les artistes, les entreprises et les organismes culturels québécois dans leurs efforts de développement des marchés étrangers

INDICATEUR 19	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'artistes, d'entreprises ou d'organismes culturels québécois soutenus par le réseau des représentations du Québec à l'étranger	2 000 artistes, entreprises et organismes culturels québécois soutenus chaque année	2 031

Explication de l'indicateur

Compte tenu de la taille du marché intérieur du Québec, la diffusion et le rayonnement de la culture québécoise hors de ses frontières s'avèrent cruciaux. Les marchés internationaux offrent aux artistes, aux entreprises culturelles et aux organismes artistiques québécois d'importantes possibilités en matière de partenariats, de création, de diffusion et de revenus additionnels. Le Ministère apporte son appui aux artistes, aux entreprises et aux organismes culturels visant les marchés à l'étranger.

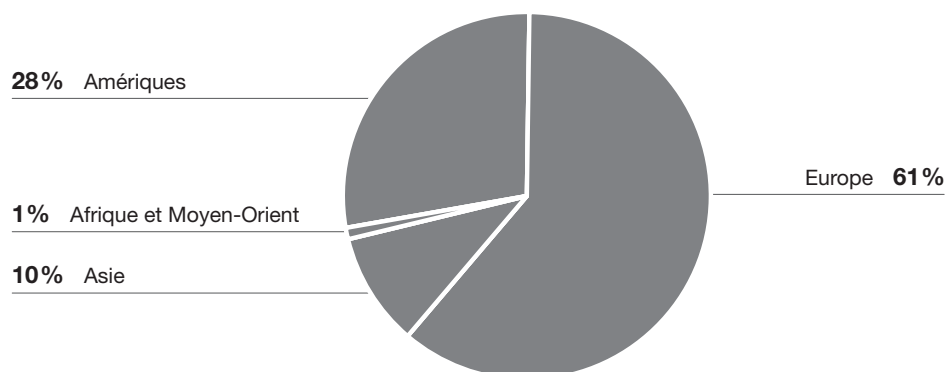
Des réalisations

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger, en collaboration avec le MCC, a soutenu la promotion et la mise en marché de 2 031²⁰ artistes, entreprises et organismes culturels québécois.

De ce nombre :

- 570 ont été soutenus dans les Amériques, dont 221 par la Délégation générale du Québec à New York et 111 par la Délégation générale du Québec à Mexico ;
- 1 242 ont été soutenus en Europe, dont 489 par la Délégation générale du Québec à Paris ;
- 201 ont été soutenus en Asie, dont 82 par la Délégation générale du Québec à Tokyo ;
- 18 ont été appuyés en Afrique et au Moyen-Orient, dont 15 par la Délégation générale du Québec à Dakar.

Proportion du nombre total d'artistes appuyés par territoire



20. Ce total correspond à la somme des artistes, des entreprises et des organismes culturels québécois appuyés par les différentes représentations du Québec à l'étranger. Ainsi, il peut inclure plus d'une fois le même artiste si celui-ci a été appuyé par des représentations différentes.

Objectif 14

Réaliser des actions visant la collaboration internationale en recherche et en innovation

INDICATEUR 20	CIBLE	RÉSULTAT 2018-2019
Nombre d'actions réalisées par le réseau du Québec à l'étranger visant la collaboration internationale en recherche et en innovation	25 actions chaque année	306 ²¹

Explication de l'indicateur

Les collaborations scientifiques internationales facilitent la mise en commun des connaissances ainsi que des percées et des découvertes se révélant souvent stratégiques. La capacité du Québec à stimuler la recherche et l'innovation, ainsi que la participation de ses chercheurs aux réseaux transnationaux les plus porteurs, joue un rôle déterminant pour sa prospérité future. Le Ministère veille à la promotion de la coopération bilatérale et multilatérale en science et en recherche au moyen d'actions qui font rayonner l'expertise québécoise et qui favorisent l'accueil et l'association des chercheurs étrangers à des projets de recherche et d'innovation au Québec.

Des réalisations

Missions du scientifique en chef du Québec

Le scientifique en chef du Québec est appuyé par le réseau des représentations du Québec à l'étranger dans la réalisation de l'un de ses mandats qui vise le rayonnement, la promotion et l'excellence de la recherche québécoise à l'international.

Du 28 mai au 1^{er} juin 2018, la Délégation générale du Québec à Bruxelles a accueilli le scientifique en chef du Québec dans le cadre d'une mission en Belgique et au Luxembourg. Lors de cette mission, celui-ci a eu l'occasion de discuter avec plusieurs représentants d'institutions européennes. Ces échanges ont notamment servi à esquisser de nouvelles avenues de collaborations dans le domaine de l'éthique en intelligence artificielle.

Le 7 octobre 2018, le scientifique en chef du Québec a pris part au Science and Technology in Society Forum, un événement scientifique qui a lieu annuellement à Kyoto, au Japon. Il a représenté les Fonds de recherche du Québec lors de la signature de deux ententes entre l'Université McGill et des établissements de recherche japonais. Il a également participé à la conférence bisannuelle de l'International Network for Government Science Advice tenue à Tokyo les 6 et 7 novembre 2018 et y a présenté une conférence plénière intitulée *From Local to Global Government Advices: Practical Lessons Learned as Inaugural Québec Chief Scientist*.

Les 24 et 25 janvier 2019, le scientifique en chef du Québec s'est rendu à Boston, où il a notamment animé une table ronde à l'Académie américaine des arts et des sciences sur l'intelligence artificielle et l'éthique composée d'une dizaine de leaders venant de plusieurs établissements d'enseignement du Massachusetts. Par ailleurs, il a échangé avec des chercheurs des universités Tufts et Harvard sur la mise en place de partenariats en matière de diplomatie scientifique sur les thèmes de l'Arctique et des sciences de la vie.

21. Résultat applicable à l'action envisagée dans le PAGD 2018-2019: « Appuyer des organisations de recherche dans leurs collaborations internationales en recherche et en innovation ».

AXE 6

EXPÉRIENCE CLIENT

Objectif 15

Offrir des services adaptés aux besoins en évolution de ses clientèles

INDICATEUR 21	CIBLES	RÉSULTAT 2018-2019
Taux de satisfaction par segment de clientèle	• 2018-2019 et 2019-2020 : 80 % • 2020-2021 et 2021-2022 : 85 %	91,25 %

Explication de l'indicateur

Le service à la clientèle a toujours été au cœur des priorités du Ministère, qu'il s'agisse des services donnés par son personnel travaillant au Québec ou de ceux offerts par celui du réseau des représentations du Québec à l'étranger. Toutefois, bien que son offre de services soit unique, le Ministère ne tient pas la satisfaction de ses clientèles pour acquise. Les besoins et les attentes de la population évoluent rapidement. Dans ce contexte, le Ministère doit être à l'affût des changements dans la société. Ainsi, il prévoit sonder périodiquement la satisfaction de ses clientèles et mettre en place les mécanismes nécessaires pour assurer l'adéquation entre son offre de services et les besoins de celles-ci.

Des réalisations

Le Ministère a sondé les participants au programme QSF et les stagiaires en organisations internationales gouvernementales au moyen de questionnaires pour évaluer la satisfaction de chacune des deux clientèles en fonction de quatre questions. Pour l'année 2018-2019, le taux de satisfaction s'élève à 91,25 %. Les questions, ainsi que les résultats détaillés, sont présentés à la section 2.2, « Résultats liés à la Déclaration de services aux citoyens ».

AXE 7

EFFICACITÉ DE NOS PRATIQUES DIPLOMATIQUES

Objectif 16

Adapter les compétences et les outils liés à la diplomatie

INDICATEUR 22	CIBLES	RÉSULTAT 2018-2019
Taux de mise en œuvre des mesures permettant d'adapter les compétences et les outils liés à la diplomatie	• 2019-2020 : 30 % des actions réalisées • 2020-2021 : 60 % des actions réalisées • 2021-2022 : 100 % des actions réalisées	Dépôt de la Stratégie ministérielle des ressources humaines 2018-2022

Explication de l'indicateur

Le Ministère s'appuie sur un personnel compétent, efficace et au savoir-faire reconnu. Afin de répondre aux ambitions internationales du Québec et d'accroître son influence à l'étranger, les diplomates québécois doivent toujours être à l'affût des tendances en matière de relations internationales et de diplomatie.

En effet, l'augmentation et la variété des enjeux internationaux, les nouvelles technologies de l'information ainsi que la multiplication des acteurs présents sur la scène internationale poussent les États à adapter, de manière continue, leur pratique des relations internationales et posent de nouveaux défis à la diplomatie.

Ainsi, les compétences liées à la diplomatie doivent correspondre aux réalités géopolitiques, sociales, culturelles et technologiques. La diplomatie québécoise, qui se démarque sur la scène internationale, repose en partie sur le professionnalisme et le savoir-faire de ses représentantes et représentants à l'étranger. Sur leur territoire d'affectation, ces personnes doivent exercer une diplomatie d'influence auprès des gouvernements, des milieux d'affaires, de la société civile et des médias, dans un contexte de vive concurrence internationale et de transformation de leur profession. Le Ministère doit activement soutenir son personnel et préparer ses représentants de demain.

Des réalisations

Au cours de l'année 2018-2019, le Ministère s'est muni d'une stratégie ministérielle des ressources humaines. Sur la base des nouveaux besoins exprimés par le personnel dans le sondage sur le climat organisationnel mené par le Ministère à l'été 2018²², cette stratégie définit les principaux axes d'intervention sur lesquels le Ministère compte s'appuyer pour soutenir son personnel dans l'adaptation de ses compétences aux nouvelles pratiques de la diplomatie. Parmi les axes retenus, notons l'élaboration de parcours d'apprentissage spécifiques aux chefs de poste et aux conseillers en affaires internationales, la consolidation des compétences du personnel d'encadrement ainsi que la conception de plans de développement individualisés pour les autres membres de l'organisation.

22. De plus amples informations sur ce sondage sont présentées dans le paragraphe « Mobilisation du personnel et climat de travail », à la section 3.1, « Utilisation des ressources humaines ».

Objectif 17

Favoriser une culture organisationnelle d'intelligence collective

INDICATEUR 23	CIBLES	RÉSULTAT 2018-2019
Taux de mise en œuvre d'approches favorisant la collaboration	• 2019-2020 : 30 % des actions réalisées • 2020-2021 : 60 % des actions réalisées • 2021-2022 : 100 % des actions réalisées	Dépôt de la Stratégie ministérielle des ressources humaines 2018-2022

Explication de l'indicateur

Le Ministère souhaite mettre en place une culture organisationnelle qui favorise l'innovation, la collaboration et la communication. Pour ce faire, il compte s'inspirer des principes de l'intelligence collective, soit les méthodes permettant à un groupe d'individus de s'appuyer sur les principes suivants : faciliter le partage de l'information et des idées, utiliser des outils de coopération, privilégier des modes de travail interactifs, dynamiser la façon de conduire les projets, mettre à profit les forces de chacun et miser sur la complémentarité de ces forces pour créer des solutions innovantes.

Des réalisations

Afin d'implanter une culture organisationnelle d'intelligence collective, le Ministère a établi la Stratégie ministérielle des ressources humaines 2018-2022, qui prévoit notamment favoriser le recours à des mécanismes de communication et de consultation efficaces entre le siège et le réseau des représentations du Québec à l'étranger. Pour y parvenir, il entend déployer les outils nécessaires et instaurer des méthodes et des milieux de travail novateurs.

Par ailleurs, au cours de l'année 2018-2019, le Ministère a poursuivi ses efforts visant le partage des connaissances par l'organisation de 26 conférences-midi au cours desquelles différents intervenants, internes et externes, ont fait état de leurs apprentissages ou de leurs expériences au profit du personnel. Parallèlement, le Bulletin RH, un outil conçu pour faciliter le partage de l'information, a été relancé.

AXE 8

SÉCURITÉ

Objectif 18

Gérer les risques de sécurité liés au personnel et aux actifs du Ministère au Québec ainsi qu'à l'étranger

INDICATEUR 24	CIBLES	RÉSULTAT 2018-2019
Taux de mise en œuvre des mesures visant la sécurité du personnel et des actifs du Ministère au Québec ainsi qu'à l'étranger	• 2019-2020 : 30 % des actions réalisées • 2020-2021 : 60 % des actions réalisées • 2021-2022 : 100 % des actions réalisées	Élaboration d'un plan d'action triennal

Explication de l'indicateur

En raison de la multiplication des risques liés à la protection des personnes et de ses actifs, qu'ils soient de nature matérielle ou informationnelle, le Ministère est résolu à travailler dans un climat de confiance avec ses partenaires, en assurant la sécurité et la pérennité de l'information vitale à l'action internationale du Québec. En ce sens, il effectue la veille de toute situation pouvant affecter la santé de son personnel et met en place les dispositifs visant la sécurité physique dans ses locaux administratifs.

Par ailleurs, les ministères et organismes collectent, conservent, utilisent et diffusent de plus en plus de données sous forme numérique et en grande quantité. Les technologies de l'information qui rendent possibles ces actions sont porteuses d'innovations et d'occasions nouvelles. Elles présentent toutefois également des risques pour les organisations. Pour bien gérer ces risques, le Ministère continue à faire évoluer ses pratiques de gestion de l'information en fonction des progrès technologiques et à garantir leur disponibilité, leur intégrité, leur intégralité et leur confidentialité.

Des réalisations

Tout d'abord, concernant la sécurité physique et institutionnelle, tous les chefs de poste ont participé, à Québec, en mai 2018, à des ateliers de travail sur la gestion des risques et la sécurité animés par l'Observatoire canadien sur les crises et l'aide humanitaire. Le personnel affecté à l'étranger et les employés et employées partant en mission ont reçu des formations sur le même thème.

Dorénavant, des rapports d'événements sont insérés dans les manuels de procédures d'urgence du personnel du réseau et tout incident doit être déclaré à la ou au responsable local de la sécurité et à la sécurité du siège.

Le Ministère a diffusé, sur son site intranet, les mesures à prendre avant de partir en mission à l'étranger et a effectué des mises à jour de l'information sur la gestion d'une cellule de crise ainsi que sur l'ensemble des mesures d'urgence (alarme, évacuation, secourisme).

De plus, une communauté de pratique virtuelle a été instaurée, réunissant l'ensemble des personnes concernées par la sécurité physique et institutionnelle au Ministère.

Par ailleurs, pendant l'année, la politique ministérielle en sécurité de l'information a été mise à jour afin de respecter la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale. Le Ministère s'est également muni d'un plan d'action triennal en matière de sécurité informationnelle. Cet outil permettra d'assurer la conformité au regard des exigences gouvernementales. Parallèlement, un comité en matière de sécurité de l'information s'assurera du respect de l'échéancier du plan d'action.

Enfin, un formulaire de déclaration des incidents de sécurité de l'information a été créé et est accessible, en tout temps, à l'ensemble du personnel du Ministère au Québec et à l'étranger. À cet effet, les déclarations sont tenues au registre ministériel des incidents.

2.2 Résultats relatifs à la Déclaration de services aux citoyens

Accessibilité

Engagement

Nous assurons l'accès à nos services et aux renseignements
portant sur nos programmes et sur nos activités.

Dans un souci de mieux répondre aux besoins de sa clientèle, le Ministère diffuse de l'information pertinente relative à ses activités sur ses sites Web (site institutionnel et Espace international) ainsi que dans ses médias sociaux. De plus, il enrichit régulièrement les contenus présentés en publiant des actualités, de nouvelles pages et de nouveaux documents, puis en mettant à jour l'information publiée sur une base continue.

Jusqu'en décembre 2018, la Déclaration de services aux citoyens (DSC) était accessible sur le site du Ministère. En raison de la migration des contenus administratifs gouvernementaux vers Québec.ca, elle est depuis disponible dans la section « Ministère des Relations internationales et de la Francophonie » du site officiel du gouvernement du Québec (Quebec.ca/gouv/ministere/relations-internationales). Une adresse « commentaires » y est incluse, permettant aux citoyennes et aux citoyens de faire part au Ministère de leurs commentaires sur la qualité des services.

Principaux documents publiés

Au cours de l'année 2018-2019, différents contenus relatifs aux priorités gouvernementales et ministérielles ont été publiés sur le site institutionnel du Ministère. Cela s'ajoute à la mise à jour continue des contenus des sites Web sous la responsabilité du Ministère.

En 2018-2019, de nombreux documents ont été publiés sur les sites, dont :

- des brochures promotionnelles pour certains territoires couverts par le Ministère;
- les engagements financiers – chaque mois;
- le Plan stratégique 2018-2022;
- le Rapport annuel de gestion 2017-2018;
- la Politique linguistique 2018-2023.

Mise à jour des sites Web du Ministère

Les sites Web et les comptes de médias sociaux gérés par le Ministère ont pour objectifs de promouvoir le Québec, de faire connaître l'action du gouvernement du Québec sur la scène internationale et les actions du Ministère à la population québécoise ainsi que de simplifier et de personnaliser les services offerts. Les sites Web du Ministère sont mis à jour régulièrement :

- site institutionnel : mrif.gouv.qc.ca;
- Espace international : international.gouv.qc.ca.

Site institutionnel du Ministère

Le site institutionnel vise à expliquer aux citoyens québécois le rôle du Ministère et ses actions et à les mettre en valeur. Plus précisément, il a pour objectifs :

- de faire connaître les services du Ministère, d'y assurer l'accès et de fournir des renseignements portant sur ses programmes et ses activités ;
- de faire connaître les stratégies internationales conçues par le Ministère ;
- de faire connaître l'action internationale du gouvernement et celle de l'ensemble des ministères et organismes ;
- de valoriser la participation du Québec à certains forums et événements internationaux ;
- de souligner l'apport des représentations du Québec à l'action internationale ;
- de démontrer que le réseau des représentations à l'étranger est au service des Québécoises et des Québécois ;
- de définir la manière dont le Ministère participe au développement économique et culturel du Québec au-delà de ses frontières ;
- d'informer sur les récentes actualités de la scène internationale.

Ainsi, en 2018-2019, le Ministère a publié dans son site Web un total de 93 actualités, allocutions et communiqués, en plus d'avoir effectué l'envoi de 24 infolettres pour les programmes QSF, Stages en organisations internationales gouvernementales et les appels à projets.

De plus, tel qu'énoncé dans sa loi constitutive, le Ministère veille au respect des engagements internationaux et s'assure de leur publication. Ceux-ci sont accessibles sur le site institutionnel.

L'Espace international

L'Espace international est un outil de communication Web destiné à promouvoir l'offre de services du gouvernement québécois auprès des clientèles étrangères. C'est un site multiservice pour ces clientèles qui désirent obtenir dans leur langue une information ou un service du gouvernement québécois.

L'Espace international s'adresse également aux Québécoises et aux Québécois qui s'intéressent aux activités internationales. Le site est une source d'informations pertinentes pour les entrepreneurs, les gens d'affaires, les étudiants et tous ceux et celles qui sont présents sur la scène internationale ou qui voudraient y développer leurs activités. Par ailleurs, il est aussi l'outil de communication privilégié des représentations du Québec pour le développement des affaires sur la scène internationale ; il est offert en neuf langues étrangères en plus du français.

Dans le but de compléter l'offre d'information aux clientèles internationales, le Ministère a publié sur les espaces pays des représentations de Boston, de Bruxelles, de Chicago, de Londres, de New York et de Paris des infolettres qui présentent des nouvelles du Québec et illustrent la richesse de ses relations avec ses partenaires internationaux.

Au total, en 2018-2019, le Ministère a publié :

- 72 infolettres pour les représentations mentionnées précédemment ;
- 243 actualités se rapportant aux activités des représentations du Québec à l'étranger ;
- 443 événements dans le calendrier de l'Espace international.

Médias sociaux

Le Ministère est actif dans les médias sociaux, avec un total de 60 comptes. Sur une base quotidienne, il :

- administre et alimente les comptes ministériels (Facebook, Twitter et LinkedIn);
- évalue la performance des comptes (statistiques).

Les médias sociaux au Ministère en 2018-2019 :

- 28 comptes Twitter;
- 24 comptes Facebook;
- 4 comptes Instagram;
- 3 comptes YouTube;
- 1 compte LinkedIn.

Équité et transparence

Engagement

**Nos processus de sélection sont normés,
équitables et transparents.**

La sélection des dossiers soumis dans le cadre des appels à projets de coopération bilatérale, des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales est faite conformément à un processus de traitement intègre.

Ainsi, afin de se conformer à l'engagement de la DSC, un mécanisme de sélection composé de cinq étapes est mis en place :

1. Le dépôt : un appel à projets est fait.
2. Les critères de sélection : les critères sont diffusés.
3. L'évaluation : les projets ou les candidatures admissibles sont évalués sur la base de critères de sélection connus.
4. Le comité de sélection : l'évaluation des projets est confiée à un comité.
5. La diffusion : les résultats des sélections des organismes et des projets sont diffusés dans des documents publics.

Parallèlement, les résultats des sélections de candidatures sont transmis uniquement aux personnes concernées. Par la suite, si les candidats ont des questions concernant leur dossier, le Ministère s'applique à y répondre dans un délai maximal de 10 jours ouvrables.

Diligence

Engagement

Les délais de traitement sont présentés dans le tableau suivant.

SERVICES	ACCUSÉS DE RÉCEPTION (PAR COURRIEL)			RÉPONSES		
	CIBLES	TAUX D'ATTEINTE DE LA CIBLE		CIBLES	TAUX D'ATTEINTE DE LA CIBLE	
		2017-2018	2018-2019		2017-2018	2018-2019
Renseignements généraux 323 demandes	2 jours	97 %	94 %	10 jours	92 %	95 %
Soutien offert à des projets de coopération bilatérale 462 projets soumis	2 jours	100 %	99 %	30 jours après la rencontre de sélection	72 %	85 %
Soutien offert dans le cadre des programmes de solidarité internationale 104 projets soumis	2 jours	100 %	100 %	30 jours après la rencontre de sélection	77 %	11 %²³
Stages en organisations internationales gouvernementales 484 demandes de stage	2 jours	100 %	100 %	10 jours après l'entrevue	100 %	100 %²⁴
Commentaires sur la qualité des services 0 commentaire reçu	2 jours	S. O.	S. O.	15 jours	S. O.	S. O.

Traitement des plaintes

Au cours de l'année financière 2018-2019, le Ministère a reçu deux plaintes, dont seulement une a été jugée recevable. Celle-ci a été traitée en moins de 15 jours, respectant la cible pour les commentaires sur la qualité des services.

23. Conformément à la procédure actuelle, les recommandations des comités de sélection des projets soumis dans le cadre des programmes de solidarité internationale sont assujetties à l'approbation de plusieurs instances au Ministère. L'analyse du taux d'atteinte de la cible a permis de mettre en lumière le haut niveau de risque associé au non-respect des engagements pris dans la Déclaration de services aux citoyens. De ce fait, le Ministère a développé une nouvelle procédure administrative allégée afin d'améliorer le délai de traitement des projets soumis.

24. Parmi les 484 demandes de stage, 71 candidatures ont été retenues pour une entrevue. Les 71 candidates et candidats rencontrés avaient reçu une réponse au cours des 10 jours suivant l'entrevue.

Amélioration continue

Engagement

Nous effectuons des consultations pour mesurer la satisfaction à l'égard des services rendus.

Dans le cadre des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales, un questionnaire d'évaluation est transmis aux organismes et aux stagiaires ayant posé leur candidature. La compilation des résultats est faite en tout respect de la confidentialité. Ceux-ci servent à améliorer les services et la façon dont ils sont rendus.

Mesure de la satisfaction à l'égard des services rendus

ASPECTS ÉVALUÉS ET CLIENTÈLES	CONTEXTE DE LA MESURE	RÉSULTATS DE LA MESURE
Programmes de solidarité internationale	Dans le cadre des programmes de solidarité internationale, plusieurs actions de suivi sont réalisées annuellement, notamment des échanges de courriels ou téléphoniques, des rencontres, des consultations, des missions de suivi de projets à l'étranger, la soumission de questionnaires d'évaluation et la production de rapports (finaux ou intermédiaires) de projet afin d'évaluer les résultats des actions et de mesurer la satisfaction des partenaires. Plus particulièrement pour QSF, des questionnaires d'évaluation sont utilisés pour mesurer la satisfaction des participants quant aux différentes composantes des projets QSF. Les données collectées contribuent à améliorer l'ensemble des aspects du programme.	La majorité des personnes concernées sont satisfaites des programmes et des services rendus. Plus particulièrement pour le programme QSF : • 94 % des répondant(e)s affirment que leur projet a eu un effet bénéfique sur le développement de leurs capacités personnelles ; • 84 % des répondant(e)s affirment que leur expérience a eu un effet bénéfique sur le développement de leurs capacités professionnelles ; • 81 % des répondant(e)s se sont dit(e)s satisfait(e)s de l'organisme québécois responsable de leur projet ; • 83 % des répondant(e)s affirment qu'ils ou elles recommanderaient le programme QSF à un(e) ami(e).
Stages en organisations internationales gouvernementales	La satisfaction des stagiaires est mesurée au moyen d'une évaluation et d'un rapport remis dans les semaines qui suivent la fin du stage.	En 2018-2019, 17 rapports de stage et questionnaires d'évaluation ont été reçus. Le contenu de ces documents montre une très grande satisfaction des stagiaires à l'égard du soutien offert par le Ministère : • 94 % des répondant(e)s se sont dit(e)s satisfait(e)s ou très satisfait(e)s de l'encadrement qui leur a été apporté par le Ministère avant leur départ et tout au long de leur séjour ; • 100 % des répondant(e)s affirment que le stage a contribué à mieux les préparer en vue d'intégrer le marché du travail national ou international ; • 94 % des répondant(e)s qualifient globalement leur expérience de stage comme étant très satisfaisante ; • 100 % des répondant(e)s estiment que le stage aura des effets positifs sur leur future carrière.

3 Utilisation des ressources



3.1 Utilisation des ressources humaines

Effectif

Au 31 mars 2019, 501 personnes travaillaient au Ministère, y compris les employés recrutés localement, soit 456 employés réguliers et 45 employés occasionnels. Pour 2018-2019, le Ministère avait une cible de 968 313 heures rémunérées, ce qui correspond à 530,20 équivalents temps complet (ETC).

Effectif au 31 mars 2019

	AU QUÉBEC			À L'ÉTRANGER ²⁵			TOTAL
	RÉGULIER	OCCASIONNEL	TOTAL PARTIEL	RÉGULIER	OCCASIONNEL	TOTAL PARTIEL	
2018-2019	238	26	264	218	19	237	501
2017-2018	235	30	265	197	12	209	474
ÉCART	+3	-4	-1	+21	+7	+28	+27

Répartition de l'effectif régulier du réseau des représentations du Québec à l'étranger au 31 mars 2019²⁶

Le personnel travaillant à l'étranger est majoritairement recruté localement, dans les pays où sont établies les représentations du Québec. Ces employés, au nombre de 166 (70,0%) au 31 mars 2019, ne sont pas assujettis à la Loi sur la fonction publique. Par ailleurs, 52 personnes (21,9%) sont affectées à l'étranger, dont 14 sont nommées en vertu de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales et ne sont donc pas assujetties à la Loi sur la fonction publique.

Heures rémunérées en 2018-2019

	EMPLOYÉS DU SIÈGE ET AFFECTÉS À L'ÉTRANGER		EMPLOYÉS RECRUTÉS LOCALEMENT	TOTAL EN HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS			
2018-2019	518 693	46 095	336 060	900 848	493
2017-2018	492 174	41 180	266 057	799 412	437
ÉCART	+26 519	+4 915	+70 003	+101 436	+56

25. Ces données comprennent les employés affectés à l'étranger et les employés recrutés localement.

26. Les pourcentages sont calculés sur le total de l'effectif à l'étranger.

Formation et perfectionnement du personnel²⁷

En 2018, le Ministère a investi 688 367 dollars dans la formation de son personnel. Cette somme inclut les coûts directs et indirects liés à la formation.

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champ d'activité²⁸

CHAMPS D'ACTIVITÉ	2018	2017
Favoriser le perfectionnement des compétences	384 062 \$	393 993 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	23 461 \$	68 280 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	34 114 \$	36 850 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	227 587 \$	213 507 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	19 143 \$	8 187 \$

Évolution des dépenses en formation

INDICATEURS	2018	2017
Proportion de la masse salariale accordée aux dépenses liées à la formation des ressources humaines	1,3 %	1,6 %
Nombre moyen de jours par personne consacrés à la formation des ressources humaines	2,5 jours	3 jours
Somme allouée par personne	1 446 \$	1 600 \$

Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	2018	2017
Cadres	112,0	149,0
Professionnels	965,5	1 008,5
Fonctionnaires	91,0	165,0

27. Les résultats sont présentés selon l'année civile.

28. La répartition des dépenses présentées dans le tableau n'inclut pas le salaire du personnel.

Planification de la main-d'œuvre

En 2018-2019, le taux de roulement du personnel régulier du Ministère s'est élevé à 15,6 %. Il exclut les employés recrutés localement ainsi que ceux d'autres ministères qui avaient été affectés à des représentations du Québec à l'étranger et qui sont de retour au Québec. En excluant les départs à la retraite, ce taux passe de 15,6 à 12,0 %.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2018-2019	2017-2018	2016-2017	2015-2016
Taux de départ volontaire (%)	15,6	12,9	14,7	11,7

Mobilisation du personnel et climat de travail

Diverses actions ont été mises en œuvre au cours de l'année 2018-2019 pour favoriser la mobilisation du personnel et le maintien d'un climat de travail sain. Parmi les initiatives, notons la tenue, en juin 2018, d'un sondage sur le climat organisationnel au Ministère.

Les résultats ont montré que, dans une forte proportion, les employés adhèrent à la mission, à la vision et aux valeurs du Ministère et entretiennent de bonnes relations avec leur supérieur immédiat. Toutefois, ils ont également illustré que des améliorations quant à l'aide au cheminement de carrière et à la gestion du changement pourraient notamment être apportées. Afin d'y parvenir, l'organisation s'est munie d'une stratégie de ressources humaines quadriennale.

Les résultats du sondage et la Stratégie ministérielle des ressources humaines 2018-2022 ont été présentés au personnel en novembre 2018.

3.2 Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

Conformément à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le Ministère fait état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi. Pour l'année 2018-2019, la cible de 968 313 heures rémunérées a été respectée.

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

CATÉGORIES	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2019
1. Personnel d'encadrement	112 497	9	112 506	61,61	62
2. Personnel professionnel	306 699	4 586	311 284	170,45	185
3. Personnel de bureau, technicien et assimilé	135 483	1 504	136 987	75,02	69
4. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	4 011	S. O.	4 011	2,2	2
5. Employés recrutés localement	336 060	ND ²⁹	336 060	184	183
TOTAL EN HEURES	894 750	6 099	900 848		
TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS	490	3	493		

Contrats de service

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique	4	184 680 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	13	1 202 410 \$
TOTAL	17	1 387 090 \$

Dix-sept contrats de service comportant une dépense de 25 000 dollars et plus ont été conclus entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019.

29. Cette information n'est pas disponible puisque les employés recrutés localement ne sont pas inscrits dans le même système de compilation des heures rémunérées. Un outil commun est en élaboration. Il permettra de colliger les heures supplémentaires des employés recrutés localement.

3.3 Utilisation des ressources financières

Comparatif du budget de dépenses et de la dépense probable

Le budget de dépenses initial 2018-2019 du Ministère s'élevait à 111,6 millions de dollars. La dépense probable a atteint 119,2 millions de dollars, soit un écart de 7,6 millions de dollars par rapport au budget initial. Cette hausse nette s'explique principalement par des recours au Fonds de suppléance pour financer les initiatives suivantes :

- 3,0 millions de dollars au Fonds pour l'adaptation de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin de financer des projets et des programmes qui aident les pays en développement à s'adapter aux conséquences des changements climatiques et à renforcer leur résilience à l'égard de ceux-ci ;
- 3,0 millions de dollars à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale à titre d'apport au capital du Fonds d'investissement solidaire international du Québec pour le financement de projets au bénéfice d'organisations ayant des activités d'économie sociale ou de génération de revenus ;
- 1,0 million de dollars à la Fondation des Offices jeunesse internationaux du Québec pour le financement de la participation de jeunes de 18 à 29 ans à des projets de volontariat d'utilité collective sur le territoire de l'Afrique francophone ;
- 0,7 million de dollars à Ouranos pour la mise en œuvre d'un volet international dans le cadre de son mandat.

Dépenses et évolution par secteur d'activité en millions de dollars

		2018-2019	2017-2018			
		BUDGET DES DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES 2018-2019 ³⁰	DÉPENSES RÉELLES 2017-2018 ³¹	ÉCART (\$)	VARIATION (%)
Siège au Québec	Administration	19,5	19,0	20,0	−1,0	−5,0
	Affaires bilatérales	9,4	8,8	8,1	0,7	8,6
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	33,2	32,9	40,2	−7,3	−18,2
	Concertation de l'action internationale et Protocole	3,9	3,8	3,1	0,7	22,6
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		49,3	49,0	47,6	1,4	2,9
Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec ³²		5,7	5,7	4,6	1,1	23,9
TOTAL		121,0	119,2	123,6	−4,4	−3,6

30. Les dépenses sont dites probables, car elles peuvent être modifiées tant que les travaux de vérification effectués dans le cadre de la préparation des comptes publics de 2018-2019 ne sont pas terminés.

31. Les dépenses proviennent des comptes publics de 2017-2018. Toutefois, la dépense réelle « Soutien aux Offices jeunesse internationaux du Québec » a été soustraite de la dépense réelle « Affaires bilatérales » et est présentée sur une ligne distincte afin de s'ajuster au mode de présentation des données de l'année 2018-2019.

32. Depuis le 1^{er} avril 2018, la structure budgétaire du Ministère a été modifiée. Auparavant, le budget des Offices était inclus dans les affaires bilatérales.

Comparatif des dépenses

Le comparatif des dépenses probables 2018-2019 et des dépenses réelles 2017-2018 présente un écart négatif de 4,4 millions de dollars. Cette variation nette s'explique principalement par une augmentation de 5,3 millions de dollars de son budget initial en 2018-2019 et des dépenses non récurrentes effectuées pendant les exercices financiers concernés :

- en 2017-2018, des dépenses s'élevant à 17,3 millions de dollars versées pour des subventions financées par des recours au Fonds de suppléance ;
- en 2018-2019, des dépenses s'élevant à 8,7 millions de dollars versées pour des subventions financées par des recours au Fonds de suppléance afin de soutenir les initiatives gouvernementales visant principalement à diversifier les marchés d'exportation des entreprises québécoises, à contribuer aux efforts de solidarité et de coopération internationales ainsi qu'à consolider le rôle du Québec en matière de diplomatie climatique.

Les investissements

En 2018-2019, le Ministère a effectué des investissements de 1,2 million de dollars en immobilisations et réduit son solde de débours en prêts, en placements et en avances d'un peu plus de 1,0 million de dollars.

Évolution des débours en millions de dollars

	2018-2019		2017-2018	2016-2017
	BUDGET	DÉBOURS PROBABLES ³³	DÉBOURS RÉELS ³⁴	DÉBOURS RÉELS ³⁵
Immobilisations	3,8	1,2	1,3	10,5
Prêts, placements et avances	1,0	0,34 ³⁶	(1,0)	1,0

33. Les états financiers du gouvernement du Québec, y compris ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, lors du dépôt des comptes publics de 2018-2019.

34. Les données proviennent des comptes publics de 2017-2018.

35. Les données proviennent des comptes publics de 2016-2017.

36. Ce nombre représente le montant net des réductions et des nouvelles émissions d'avances pour l'année 2018-2019 ainsi que de l'actualisation des soldes en devises étrangères.

3.4 Utilisation des ressources informationnelles

En 2018-2019, le Ministère a essentiellement centré ses activités sur le maintien et l'optimisation de la performance de ses équipements et de ses systèmes informatiques. En outre, certains appareils de télécommunication et de téléphonie ayant atteint leur fin de vie utile ont été remplacés, et des améliorations ont été apportées à plusieurs systèmes informatiques et à des infrastructures réseau des représentations du Québec à l'étranger. De plus, l'année 2018-2019 aura été marquée par le regroupement de l'ensemble des infrastructures de traitement et de stockage dans des centres infonuagiques situés sur trois continents.

Le Ministère a également contribué au mouvement gouvernemental de données ouvertes en publiant des données portant sur les ententes et engagements internationaux conclus par le Québec. Ces données sont accessibles sur le site donneesquebec.ca/fr.

En raison de reports d'acquisition et de certaines activités, la totalité des ressources budgétaires autorisées n'a pas été utilisée.

Enfin, un plan directeur des ressources informationnelles couvrant la période 2019-2022 a été produit.

Coûts prévus et réels en ressources informationnelles pour la période 2018-2019

CATÉGORIES DE COÛTS	CAPITALISABLES PRÉVUS (K\$) (INVESTISSEMENTS)	CAPITALISABLES RÉELS (K\$) (INVESTISSEMENTS)	NON CAPITALISABLES PRÉVUS (K\$) (INVESTISSEMENTS)	NON CAPITALISABLES RÉELS (K\$) (DÉPENSES)
Activités d'encadrement	0,0	0,0	369,1	403,0
Activités de continuité	650,0	281,3	3 124,2	3 052,2
Projets	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	650,0	281,3	3 493,3	3 455,2

Bilan des réalisations dans le domaine des ressources informationnelles en 2018-2019

Le Ministère n'a réalisé aucun projet d'une valeur de plus de 100,0 k\$ entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019.

4 Autres exigences légales et gouvernementales



Boston

4.1 Résultats relatifs au Plan d'action de développement durable 2016-2020

Orientation gouvernementale 1 – Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Par les mesures prévues à son Plan d'action de développement durable (PADD) 2016-2020, le Ministère participe au modèle d'exemplarité de l'État nécessaire pour qu'un virage durable puisse s'effectuer au sein de la société québécoise. Il s'est engagé à renforcer ses propres pratiques de gestion écoresponsables et à faire la promotion de la démarche québécoise de développement durable auprès de ses partenaires étrangers.

Le bilan qui suit présente les résultats obtenus pour le PADD 2016-2020 du Ministère à la suite de sa troisième année de mise en œuvre. Il expose par ailleurs les principales réalisations associées à chaque indicateur et précise le lien avec les objectifs gouvernementaux, les résultats recherchés, les activités incontournables et les domaines d'intervention de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2015-2020³⁷. De plus, il effectue le lien avec les objectifs de l'Agenda 21 de la culture³⁸ dans le cadre du Chantier gouvernemental en culture, le cas échéant.

Toujours dans un souci d'être un acteur exemplaire en matière de lutte contre les changements climatiques, le Ministère a poursuivi l'achat de crédits carbone certifiés « Gold Standard » pour compenser les émissions de GES générées par les déplacements internationaux de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, du personnel de son cabinet, ainsi que de l'émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques. Ainsi, l'empreinte carbone du Ministère a été réduite de 89,19 tonnes de CO₂e³⁹ entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019.

Par ailleurs, conscient que l'atteinte de ses objectifs en matière de développement durable passe par la mobilisation de l'ensemble de ses employés, le Ministère a procédé à la création d'un comité de développement durable qui a pour mandat de sensibiliser et de susciter l'implication de son personnel.

37. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, Québec, 2015, 121 p., mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf.

38. Produit par le MCC, l'Agenda 21 de la culture est un cadre de référence qui établit les principes et les objectifs pour faire de la culture une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable.

39. CO₂e (équivalent dioxyde de carbone) est une mesure utilisée afin de comparer les émissions de différents GES sur la base de leur potentiel de réchauffement global.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1

Poursuivre et renforcer les pratiques de gestion écoresponsables

ACTION 1**METTRE EN ŒUVRE ET VALORISER LES ACTIONS CONTRIBUANT À LA GESTION ÉCORESPONSABLE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
1. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre concernant la conservation des documents électroniques, y compris des formations et des réunions d'échange	En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	1	3	5
		Moyenne = 3		
2. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre concernant le recyclage et la réduction des déchets	Au moins une activité de sensibilisation par année	1	2	1

Résultats de l'année

Le Ministère accorde une grande importance à ce que la gestion de ses opérations se fasse de façon écoresponsable. Il s'est donc engagé à poursuivre la tenue de séances d'information sur la gestion documentaire auprès du personnel. Par ailleurs, dans un souci de contribuer à la réduction des déchets, le Ministère a sensibilisé les employés au gaspillage alimentaire.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020: Domaine 1 – Activité courante de gestion administrative
- SGDD 2015-2020: Résultat recherché 1 – La réalisation, par 95 % des ministères et organismes, d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles

ACTION 2

PROMOUVOIR LES MODES DE TRANSPORT DURABLES, NOTAMMENT LORS DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
3. Nombre d'activités de promotion des transports durables organisées	En moyenne, deux activités de promotion par année	3	4	3
		Moyenne = 3		
4. Proportion des employés qui utilisent en tout temps leur voiture en solo pour les déplacements domicile-travail	Maintenir à moins de 10 % la proportion des employés qui utilisent en tout temps leur voiture en solo	16 %	S. O.	16 %
5. Nombre d'initiatives lors des missions ministérielles ou d'activités protocolaires ayant privilégié un mode de transport durable	En moyenne, deux initiatives annuellement	2	2	2
		Moyenne = 2		

Résultats de l'année

Au cours de l'année 2018-2019, trois manchettes intranet ont fait la promotion de l'utilisation des transports collectifs et actifs. De plus, le Défi sans auto solo 2018 a été organisé dans le but d'inciter les employés à modifier leurs habitudes de déplacement en faveur des transports collectifs et actifs.

Le Ministère fait un sondage tous les deux ans afin de déterminer les habitudes de transport des employés. Le sondage de 2019 révèle que la proportion d'employés utilisant leur voiture en solo pour leurs déplacements domicile-travail se situe toujours à 16 %. Le sondage a été rempli par 165 employés sur un total de 501, ce qui représente un taux de participation de 33 %.

Par ailleurs, les modes de transport durables sont privilégiés, lorsque disponibles, lors des missions ministérielles internationales. Par exemple, lors de l'édition 2018 de la Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires, l'usage de véhicules hybrides et électriques a été privilégié.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020 : Domaine 2 – Transport et déplacement des employés
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 3 – La réalisation, par 90 % des ministères et organismes, d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés.

ACTION 3

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES FAVORISANT LA GESTION ÉCORESPONSABLE DES PARCS INFORMATIQUES

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
6. Dépôt d'une directive ministérielle en matière de réduction des impressions	Dépôt de la directive d'ici le 31 mars 2017	En cours d'approbation	En cours d'approbation	En cours d'approbation
7. Pourcentage de réduction des dépenses relatives au service d'impression	Réduction de 20% des dépenses relatives au service d'impression d'ici le 31 mars 2020	S. O.	S. O.	S. O.
8. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre	En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	1	0	1
		Moyenne = 1		

Résultats de l'année

La réévaluation de certains contenus de la Directive ministérielle en matière de réduction des impressions a occasionné certains délais supplémentaires qui ont empêché un dépôt au cours de l'année 2018-2019. Conséquemment, elle est à nouveau en cours d'approbation. Quant à l'indicateur 7, il doit rendre compte de la mise en œuvre de la Directive.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020 : Domaine 4 – Technologies de l'information et des communications
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 6 – La mise en œuvre, par 70 % des ministères et organismes, d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques

ACTION 4

INTÉGRER DES CONSIDÉRATIONS ÉCORESPONSABLES DANS LES COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES ET L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
9. Nombre d'initiatives écoresponsables mises en œuvre lors de l'organisation d'événements	En moyenne, cinq initiatives écoresponsables mises en œuvre par année lors de l'organisation d'événements	15	8	7
		Moyenne = 10		
10. Création d'un concept organisationnel écoresponsable	Création du concept écoresponsable d'ici le 31 mars 2017	Réalisé	Réalisé	Réalisé⁴⁰
11. Mise en œuvre d'un plan de communication pour valoriser davantage l'engagement du Ministère en matière de développement durable chez les employés et le public	Mise en œuvre d'un plan d'action de communication sur une base annuelle	Réalisé	Réalisé	Réalisé

40. Le concept écoresponsable a été déposé au cours de l'année 2016-2017.

Résultats de l'année

Le Ministère a entrepris diverses initiatives pour atténuer les répercussions négatives associées à l'organisation d'événements. En 2018-2019, un virage numérique a permis de réduire la production de matières résiduelles découlant de la tenue d'événements. En effet, une application numérique a été développée pour notamment remplacer les programmes imprimés, ce qui a mené à une diminution de l'utilisation de papier. En parallèle, le Ministère a continué à contribuer à la dimension sociale du développement durable, notamment lors des Journées Québec sans frontières.

Parallèlement, la mise en œuvre du plan de communication annuel permet de sensibiliser l'ensemble des employés, mais aussi de valoriser l'engagement du Ministère auprès du public.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020 : Domaine 5 – Communications gouvernementales et organisation d'événements
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 7 – La réalisation, par 50 % des ministères et organismes, de produits et d'activités de communication et l'organisation d'événements écoresponsables

ACTION 5

FAVORISER L'INTÉGRATION DE CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES LORS DE L'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
12. Dépôt d'une directive visant la prise en compte de critères écoresponsables lors de l'acquisition de biens et de services par le siège et le réseau des représentations	Dépôt de la directive d'ici le 31 mars 2018	S. O.	En cours d'approbation	En cours d'approbation

Résultats de l'année

Une réévaluation de la Directive de l'acquisition écoresponsable a été effectuée en 2018-2019, ce qui a entraîné un délai dans le processus d'approbation.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020 : Domaine 6 – Marchés publics
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 8 – D'ici 2020, pour 50 % des ministères et organismes, l'intégration de considérations écoresponsables dans leur politique interne de gestion contractuelle ou l'élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes publics

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes du Ministère

ACTION 6

POURSUIVRE LES EFFORTS DE PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACTIONS STRUCTURANTES ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX OUTILS D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
13. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre	En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	2	3	1
		Moyenne = 2		
14. Proportion des actions structurantes et des programmes, dont les appels à projets, pour lesquels les principes de développement durable ont été pris en compte	Toutes les actions structurantes et tous les programmes courants (100 %), dont les appels à projets, ont été élaborés ou révisés en tenant compte des principes de développement durable	ND	ND	ND

Résultats de l'année

Les principes québécois de développement durable sont considérés, notamment dans les appels à projets liés au PECM, au programme QSF et au PQDI. En 2018-2019, la mise à jour des formulaires de demande de financement a servi à rappeler la prise en considération des principes de développement durable dans les programmes mentionnés.

Erratum

À la suite de l'analyse de la méthodologie de l'indicateur 14, des lacunes majeures ont été observées tant sur le plan de son cadre conceptuel que relativement à sa méthode de calcul. Celles-ci ont un effet direct sur la fiabilité de la donnée qui en résulte. Ainsi, le Ministère a décidé de retirer l'indicateur 14 de la reddition de comptes 2018-2019 et de celles des années subséquentes. Il en résulte l'invalidation des données relatives à cet indicateur, publiées dans les rapports annuels de gestion 2016-2017 et 2017-2018.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020: Activité incontournable 2 – Prise en compte des principes de développement durable
- SGDD 2015-2020: Résultat recherché 11 – L'élaboration et l'utilisation de méthodes d'évaluation et d'aide à la décision qui tiennent compte des principes de développement

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3

Renforcer les connaissances et les compétences du personnel en matière de développement durable

ACTION 7
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOTAMMENT PAR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET LA MISE EN VALEUR DES COMPORTEMENTS ÉCORESPONSABLES

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
15. Nombre d'initiatives permettant l'acquisition de bonnes pratiques par le personnel (formations, conférences, bulletin PlanèteAir, manchettes, etc.)	Un minimum de 20 initiatives par année	24	24	26
16. Nombre d'employés ayant participé à une formation ou une conférence	En moyenne, 20 personnes ayant participé à une formation ou une conférence par année	40	14	60
		Moyenne = 38		

Résultats de l'année

Au cours de l'année 2018-2019, plusieurs articles faisant la promotion de comportements écoresponsables ou de saines habitudes de vie ont été publiés dans l'intranet du Ministère. Plusieurs employés ont également participé à des conférences, celles-ci visant à développer des connaissances en matière de développement durable. Soulignons, notamment, une formation permettant de démystifier les mythes alimentaires, ainsi que plusieurs formations portant sur les changements climatiques.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020 : Objectif 1.4 – Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 16 – La formation sur les pratiques en matière de développement durable
- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 17 – La promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les ministères et organismes et à l'extérieur de l'administration publique

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.6

Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable en particulier avec la Francophonie

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Renforcer l'intégration de la démarche québécoise de développement durable, y compris la culture, dans l'action internationale du gouvernement du Québec

ACTION 8**PROMOUVOIR LA DÉMARCHE QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ DES REPRÉSENTANTS ÉTRANGERS ET DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX**

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
17. Nombre d'entretiens bilatéraux d'un intervenant québécois élu ou occupant un poste à responsabilités stratégiques avec des partenaires internationaux lors desquels les enjeux de développement durable ont été abordés	En moyenne, 40 entretiens bilatéraux par année	109	141	234
		Moyenne = 161		
18. Nombre d'interventions lors de conférences internationales multilatérales ou d'événements internationaux qui impliquent un positionnement du Québec sur des enjeux de développement durable	Au moins 80 interventions annuelles portant sur des enjeux de développement durable, lors de conférences internationales multilatérales ou d'événements internationaux qui impliquent un positionnement du Québec	78	92	116

Résultats de l'année

Les entretiens bilatéraux et les interventions lors de conférences multilatérales ou d'événements internationaux sont des occasions uniques pour le Québec de promouvoir la démarche québécoise de développement durable auprès de représentants étrangers et de partenaires internationaux. Par exemple, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a prononcé une allocution lors des célébrations du 25^e anniversaire de la Convention sur la diversité biologique qui se sont tenues à Montréal le 22 mai 2018. Également, la déléguée du Québec à Los Angeles a effectué une présentation sur le marché du carbone nord-américain lors de la conférence annuelle Argus Biofuels and Carbon Markets Summit qui s'est déroulée du 22 au 24 octobre 2018 à Napa.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 19 – La consolidation des liens de collaboration et de coopération avec les pays et les États de la Francophonie sur ces sujets, notamment par l'entremise de l'OIF
- Agenda 21 de la culture : Objectif 2 – Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture en tant que porteurs du renouvellement de l'identité culturelle québécoise et vecteurs de la diversité de ses expressions culturelles
- Agenda 21 de la culture : Objectif 16 – Reconnaître et valoriser l'expression artistique et les spécificités culturelles régionales de manière à lutter contre l'uniformisation et la standardisation de la culture par une production diversifiée ancrée dans le territoire

ACTION 9

CONCLURE DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX LIÉS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
19. Nombre d'ententes internationales et d'actes concertés non conventionnels, relatifs au développement durable, respectivement entrés en vigueur ou signés par le Québec	Au moins 30 ententes internationales ou actes concertés non conventionnels, respectivement entrés en vigueur ou signés d'ici le 31 mars 2020	17	10	19
20. Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale	En moyenne, deux pays auprès desquels des démarches sont effectuées par année	8	5	7
		Moyenne = 7		

Résultats de l'année

Les engagements internationaux pris par le gouvernement du Québec lui permettent d'établir de nouvelles collaborations et de réaffirmer les relations qu'il entretient avec des pays ou des États fédérés, en s'engageant avec ces derniers par la conclusion et la mise en œuvre d'ententes internationales bilatérales et multilatérales dans ses domaines de compétence. Parmi les 19 ententes internationales et actes concertés non conventionnels respectivement entrés en vigueur ou signés en 2018-2019, mentionnons celle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Communauté française de Belgique en matière de mobilité étudiante à l'ordre d'enseignement universitaire, signée à Québec, le 11 avril 2018. Par ailleurs, des démarches ont été entreprises auprès de sept pays en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020 : Résultat recherché 19 – La consolidation des liens de collaboration et de coopération avec les pays et les États de la Francophonie sur ces sujets, notamment par l'entremise de l'OIF

ACTION 10

RENFORCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, EN PARTICULIER AU SEIN DE LA FRANCOPHONIE

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
21. Nombre de projets internationaux de partenaires québécois favorisant le renforcement des capacités, le partage d'expertise et les transferts technologiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques soutenus par le Ministère	Soutenir, en moyenne et annuellement, 20 projets internationaux favorisant le renforcement des capacités, le partage d'expertise et les transferts technologiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques	100	90	126
		Moyenne = 105		
22. Nombre d'experts québécois appuyés par le Ministère et ayant participé à des activités soutenant le partage d'information et d'expertise en matière de développement durable	Appuyer la participation d'au moins 10 experts québécois, par année, à des activités soutenant le partage d'information et d'expertise en matière de développement durable	11	9	12

Résultats de l'année

Le Ministère soutient de nombreux projets internationaux liés au développement durable. Pour l'année 2018-2019, des projets ont été notamment appuyés avec la Chine, le Japon, le Vietnam, le Sénégal et le Maroc. Par ailleurs, le Ministère appuie la participation d'experts québécois à des forums internationaux en lien avec les priorités gouvernementales en matière de développement durable. Il permet également l'acquisition, par de jeunes professionnels, d'expériences de travail au sein d'organisations internationales œuvrant dans une perspective de développement durable. Ainsi, en 2018-2019, 12 jeunes professionnels ont effectué un stage en organisations internationales gouvernementales, telles que l'OCDE, la FAO et l'UNESCO.

Liens et contributions gouvernementales

- SGDD 2015-2020: Résultat recherché 18 – La réalisation de projets de transfert et d'échange de connaissances, d'expertises ou de technologies associés à l'économie verte, à l'intégration de la culture dans le développement durable, à la gouvernance du développement durable et à la publication de documents d'orientation en la matière

4.2 Accès à l'égalité en emploi

En vertu de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit mettre en place des mesures d'égalité en emploi afin d'accroître la présence des diverses composantes de la société dans son effectif. Les groupes concernés par ces mesures sont les femmes, les communautés culturelles, les autochtones, les anglophones et les personnes handicapées.

Les données présentées ci-dessous peuvent différer de celles sur l'utilisation des ressources humaines, car elles tiennent seulement compte des employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Conformément à l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit rendre compte des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour les personnes handicapées qui lui étaient applicables et par rapport aux objectifs d'embauche parmi les divers groupes de la société québécoise.

Données globales

Effectif régulier au 31 mars 2019⁴¹

DONNÉES 2018-2019	
Effectif total (personnes)	262

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2018-2019

	RÉGULIERS ⁴²	OCCASIONNELS ⁴³	ÉTUDIANTS	STAGIAIRES	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées en 2018-2019	21	33	4	8	66

41. Cela n'inclut pas les employés recrutés localement, à l'extérieur du Québec, ni les titulaires d'emploi supérieur nommés en vertu de la Loi sur le ministère des Relations internationales.

42. Les données sur l'embauche du personnel ne doivent inclure que les données sur le recrutement.

43. Les données sur l'embauche du personnel occasionnel ne doivent inclure que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé. Le nombre d'occasionnels correspond au nombre d'embauches durant l'année (p. ex. : un occasionnel peut exercer jusqu'à deux mandats. Il compte donc pour deux personnes embauchées).

Membres de minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, autochtones et personnes handicapées

L'objectif est d'atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires qui sont anglophones, autochtones, handicapés ou issus des communautés culturelles, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Taux d'embauche des membres des groupes cibles en 2018-2019

NOMBRE D'EMBAUCHES DE MEMBRES DES GROUPES CIBLES 2018-2019							
STATUT D'EMPLOI	EMBAUCHE TOTALE 2018-2019	MVE	ANGLO-PHONES	AUTOCH-TONES	PERSONNES HANDICAPÉES	MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE	TAUX D'EMBAUCHE PAR STATUT D'EMPLOI (%) ⁴⁴
Régulier	21	3	0	0	0	3	14,3
Occasionnel	33	2	0	0	0	2	6,1
Étudiant	4	1	0	0	0	1	25,0
Stagiaire	8	2	0	0	0	2	25,0

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

ANNÉE	RÉGULIER (%)	OCCASIONNEL (%)	ÉTUDIANT (%)	STAGIAIRE (%)
2018-2019	14,3	6,1	25,0	25,0
2017-2018	25,0	13,8	20,0	26,3
2016-2017	20,0	0,0	15,4	25,0

L'objectif du Ministère en matière de représentativité des membres des communautés culturelles est d'atteindre la cible gouvernementale de 9 % de l'effectif régulier. Pour ce qui est des personnes handicapées, la cible ministérielle est de 2 % de l'effectif régulier.

Évolution de la présence de membres des groupes cibles (excluant les membres des MVE) dans l'effectif régulier : résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

GROUPES CIBLES	2019		2018		2017	
	NOMBRE	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER (%)	NOMBRE	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER (%)	NOMBRE	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER (%)
Anglophones	4	1,5	4	1,4	3	1,2
Autochtones	1	0,4	1	0,3	1	0,4
Personnes handicapées	4	1,5	4	1,4	2	0,8

44. Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale en 2018-2019 dans le statut d'emploi.

Évolution de la présence des membres des MVE dans l'effectif régulier et occasionnel : résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

GROUPES CIBLES PAR REGROUPEMENT DE RÉGIONS	2019		2018		2017	
	NOMBRE	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL (%)	NOMBRE	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL (%)	NOMBRE	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL (%)
MVE Montréal, Laval	0	0	0	0	Données non disponibles pour l'année de transition	Données non disponibles pour l'année de transition
MVE Outaouais, Montérégie	0	0	0	0		
MVE Estrie, Lanaudière, Laurentides	0	0	0	0		
MVE Capitale-Nationale	36	13,7	37	12,1		
MVE Autres régions	0	0	0	0		

Présence de membres des MVE dans l'effectif régulier et occasionnel : résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2019

GROUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT (NOMBRE)	PERSONNEL D'ENCADREMENT (%)
Minorités visibles et ethniques	3	8,33

Femmes

Taux d'embauche de femmes en 2018-2019 par statut d'emploi

	RÉGULIER	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	21	33	4	8	66
Nombre de femmes embauchées	15	26	2	3	46
Taux d'embauche des femmes (%)	71,4	78,8	50,0	37,5	69,7

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2019

	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PERSONNEL PROFESSIONNEL ⁴⁵	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	AGENTES ET AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Effectif total (hommes et femmes)	32	166	39	23	0	2	262
Femmes	12	89	30	19	0	0	150
Taux de représentativité des femmes (%)	37,5	53,6	76,9	82,6	0	0	57,3

Autres mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

	AUTOMNE 2018 (COHORTE 2019)	AUTOMNE 2017 (COHORTE 2018)	AUTOMNE 2016 (COHORTE 2017)
Nombre de dossiers soumis au Centre de services partagés du Québec en lien avec le PDEIPH	Aucun	Aucun	Aucun
	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1 ^{er} avril au 31 mars	Aucun	Aucun	Aucun

Autres mesures ou actions

Conformément à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1), chaque ministère et organisme public comptant plus de 50 employés doit élaborer, adopter et rendre public un plan d'action dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le ou les secteurs d'activités relevant de ses attributions.

Le Plan d'action 2018-2019 à l'égard des personnes handicapées s'inscrit dans la continuité des actions entreprises par le Ministère en ce sens. Il contient également des mesures qui concordent avec les défis et les résultats attendus dans le cadre du Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux visant à favoriser la mise en œuvre de la politique *À part entière*.

Parmi les actions accomplies à partir du Plan d'action 2018-2019, des activités de sensibilisation auprès du personnel ont été réalisées lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées ainsi que lors de la Journée internationale des personnes handicapées. Des interventions ponctuelles ont aussi permis de rendre les outils, l'équipement de travail et les lieux physiques plus accessibles aux personnes handicapées.

45. Y compris les conseillers en gestion des ressources humaines et les architectes.

4.3 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration

La Politique linguistique 2018-2023 du Ministère est entrée en vigueur en janvier 2019. Elle peut être consultée sur le réseau intranet du Ministère par tous les employés du siège et du réseau des représentations du Québec à l'étranger. En 2018-2019, le Ministère a continué de veiller à l'utilisation adéquate de la langue française dans ses communications avec ses interlocuteurs et dans les documents officiels, tant imprimés qu'électroniques, dans le but de se conformer aux exigences de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et de la Commission de toponymie du Québec. Il a également maintenu son étroite collaboration avec l'OQLF afin d'améliorer la qualité de la langue utilisée, tout en considérant le caractère international de certaines activités et en respectant les particularités de ses relations avec ses partenaires étrangers.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire ? Oui

Combien d'employés votre organisation compte-t-elle ? Cinquante ou plus

- Moins de cinquante
- Cinquante ou plus

Avez-vous un comité permanent ? Non

Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? S. O.

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle ? Oui

- Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'OQLF ? Juillet 2006

Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Oui

- Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'OQLF ? Janvier 2019

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ? Oui

- Si oui, expliquez lesquelles : Soutien à l'interprétation des articles et publication d'une actualité sur le réseau intranet

4.4 Divulcation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

L'entrée en vigueur, le 1^{er} mai 2017, de l'article 25 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics oblige les ministères et organismes qui y sont assujettis à indiquer dans leur rapport annuel le nombre de divulgations reçues par la personne responsable de leur suivi. En 2018-2019, trois divulgations d'actes répréhensibles ont été effectuées. Néanmoins, aucune d'entre elles ne s'est révélée fondée.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2018-2019	NOMBRE DE DIVULGATIONS (OU DE COMMUNICATIONS)	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	3		
2. Motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)		4	
3. Motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 ^e de l'article 22		3	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent			
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi			
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie			
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		1	
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité			
Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement			
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment			

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2018-2019	NOMBRE DE DIVULGATIONS (OU DE COMMUNICATIONS)	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
5. Motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		1	
6. Motifs qui se sont révélés fondés parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4)			0
7. Divulgations qui se sont révélées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé, parmi les divulgations reçues (point 1)	0		
8. Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23		0	0

4.5 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Diffusion des documents

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, le Ministère rend accessible sur son site Web l'inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels, les engagements financiers et les contrats octroyés par le Ministère. On y trouve également le nom et les coordonnées du responsable ministériel de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, ainsi que les décisions rendues lors de certaines demandes d'accès aux documents.

Depuis décembre 2018, le Ministère participe au développement du site unifié Québec.ca en y rendant accessibles les informations relatives à son organisation, à ses programmes et à ses services, aux lois et règlements le concernant ainsi qu'aux documents déposés à l'Assemblée nationale.

Accès aux documents

Le Ministère a reçu 64 demandes d'accès aux documents en 2018-2019.

Il est à noter que deux demandes d'accès aux documents reçues en 2018-2019 étaient toujours en traitement au 31 mars 2019.

Bilan du traitement des demandes d'accès aux documents

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

DÉLAIS DE TRAITEMENT	NATURE DES DEMANDES TRAITÉES EN 2018-2019		
	DEMANDES D'ACCÈS		
	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION
0 à 20 jours	43	S. O.	S. O.
21 à 30 jours	17	S. O.	S. O.
31 jours et plus	2	S. O.	S. O.
Total	62	S. O.	S. O.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS			DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	
Acceptée	23	S. O.	S. O.	
Partiellement acceptée	15	S. O.	S. O.	1-9-13-14-15-18-19-28.1-29.2-34-37-48-53-54-56-57 et 59
Refusée	9	S. O.	1	1-18-19-22-23-25-34-37-39-49-53 et 54
Autres ⁴⁶	15	S. O.	S. O.	48
Total	62	S. O.	1	

Nombre de demandes d'accès ayant fait l'objet d'accomodement raisonnable et d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accomodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	3 ⁴⁷

Protection des renseignements personnels

Le Ministère accorde une priorité à la protection des renseignements personnels, à la fois dans le traitement des demandes d'accès et dans l'utilisation de données personnelles dans le cadre des préparatifs des missions ministérielles organisées à l'étranger.

Ce thème est systématiquement inclus dans les formations offertes aux nouveaux employés du Ministère, ainsi qu'au personnel qui évolue dans les représentations du Québec à l'étranger. Cet aspect est aussi intégré lors des formations données, en matière d'enjeux numériques, aux animateurs Web du Ministère et dans les représentations du Québec à l'étranger.

À noter qu'un comité formel sur la protection des renseignements personnels est établi au Ministère et se réunit de façon ponctuelle afin d'analyser et d'encadrer tout nouveau projet, règlement et directive touchant la protection des renseignements personnels.

46. La catégorie « autres » inclut toute décision selon laquelle la totalité de la demande est irrecevable, inapplicable ou redirigée vers un ou d'autres organismes publics en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Elle inclut également toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu ou tout autre type de situation.

47. Ce chiffre représente deux recours datant de 2015-2016 résolus par désistement des demandeurs. Un recours datant de 2014-2015 est toujours en examen.

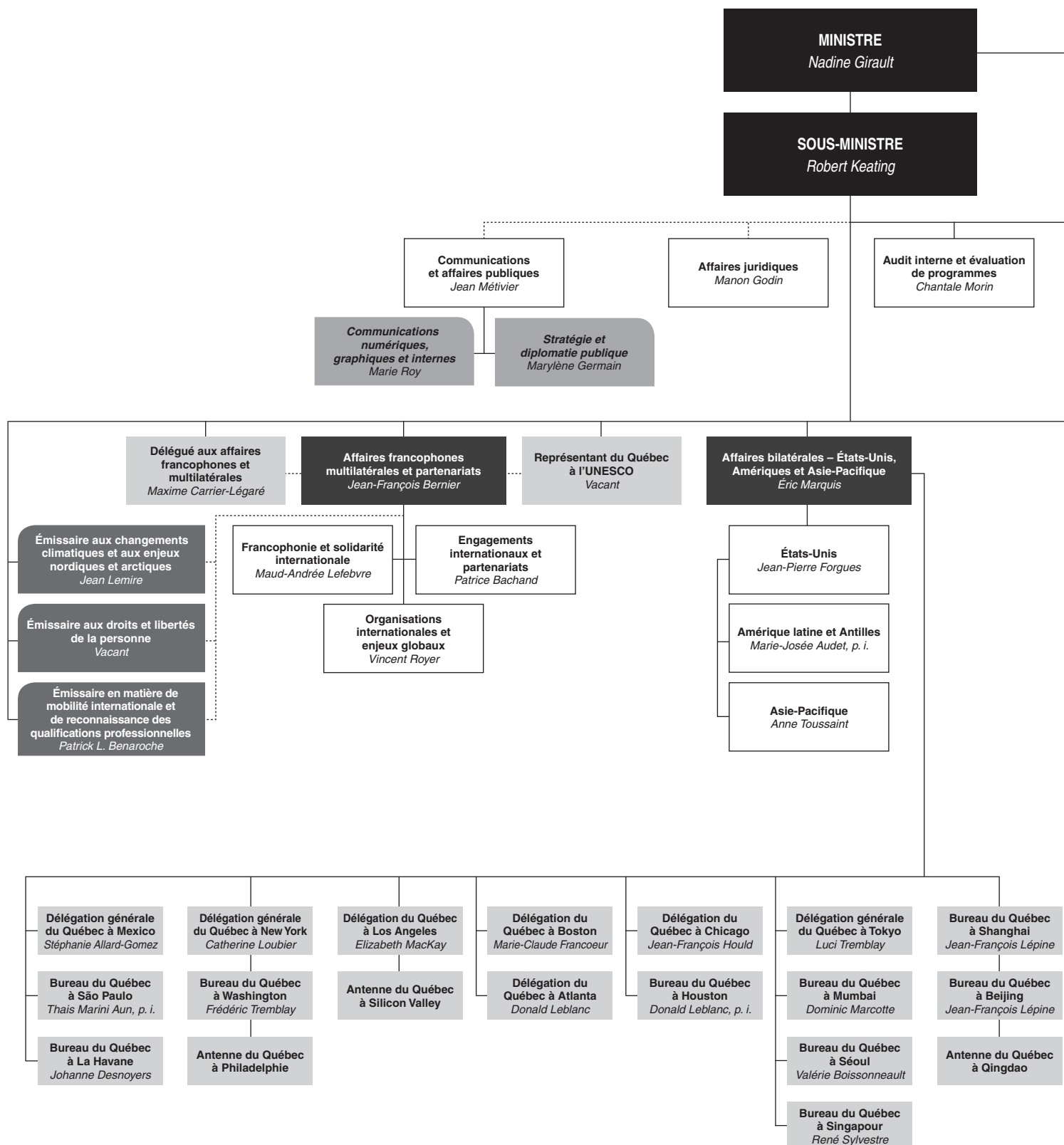
5 Annexes

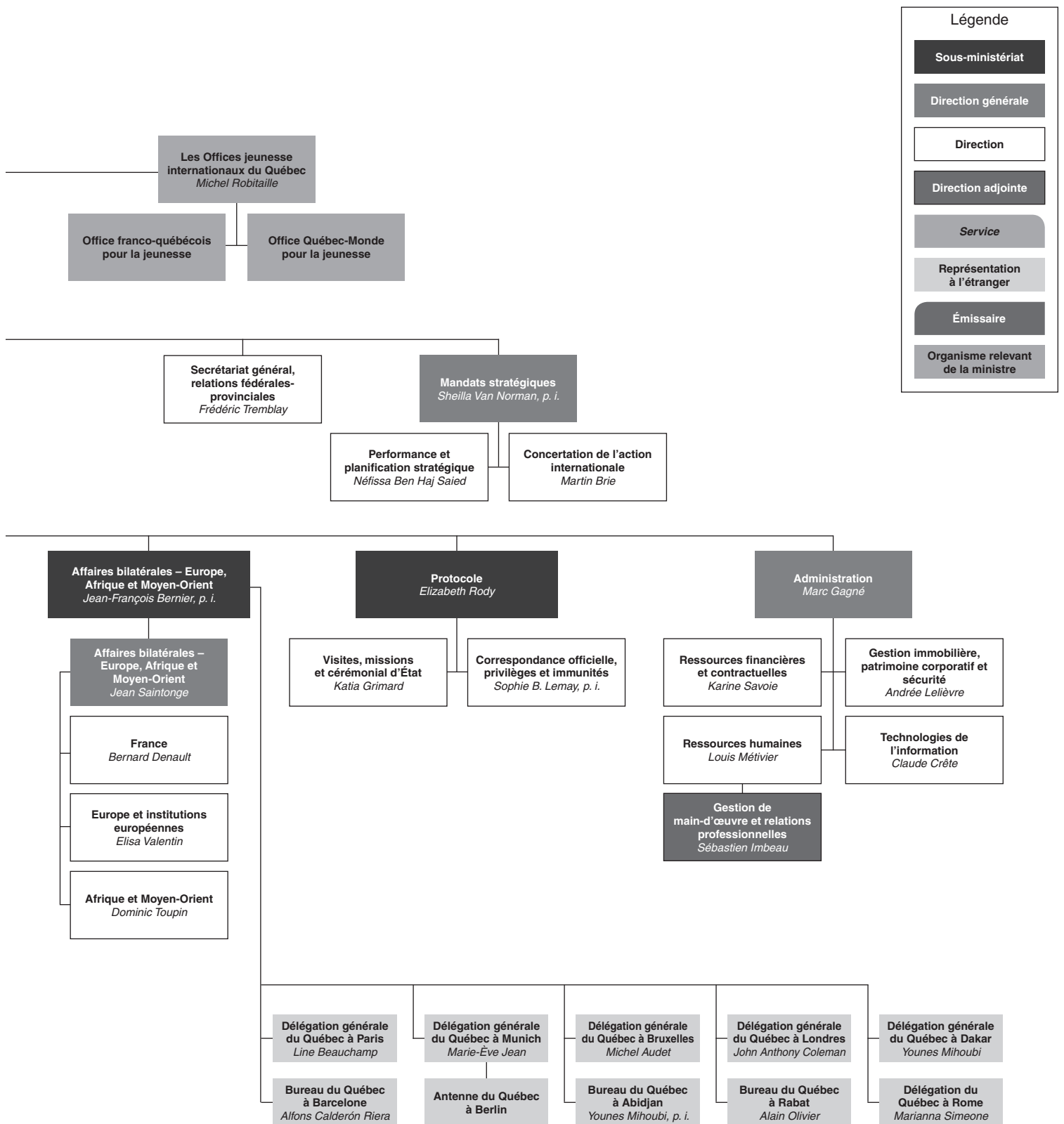


Tokyo

Organigramme

Au 31 mars 2019





Liste des sigles et des acronymes

AECG	Accord économique et commercial global
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ARM	Arrangement de reconnaissance mutuelle
BIJ	Bureau international jeunesse
CDE	Coalition pour les droits égaux
CdP-14	14 ^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique
CFB	Communauté française de Belgique
CONFESJES	Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
DSC	Déclaration de services aux citoyens
ETC	Équivalent temps complet
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GES	Gaz à effet de serre
INRS	Institut national de la recherche scientifique
ISHEDD	Institut supérieur des hautes études en développement durable (Rabat)
LGBTQ	Lesbiennes, gais, bisexuels, trans et <i>queer</i>
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MVE	Minorités visibles et ethniques
NAFSA	National Association of Foreign Student Advisers
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

OFQJ	Office franco-québécois pour la jeunesse
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
ONU	Organisation des Nations Unies
OQLF	Office québécois de la langue française
OQMJ	Office Québec-Monde pour la jeunesse
PADD	Plan d'action de développement durable
PAGD	Plan annuel de gestion des dépenses
PDEIPH	Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées
PECM	Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale
PIAPE	Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères
PQDI	Programme québécois de développement international
QSF	Québec sans frontières
RLRQ	Recueil des lois et des règlements du Québec
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SGDD	Stratégie gouvernementale de développement durable
SUCO	Solidarité Union Coopération
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

